

# Priay

[www.priay.com](http://www.priay.com)

BULLETIN MUNICIPAL DE PRIAY n°32 - Janvier 2018



Aquarelle de Nathalie Meunier  
L'Atelier des Sablons - Priay

# SOMMAIRE

1 : Le mot du maire

2 : Etat civil

3-6 : Commissions communales

6-9 : Informations municipales

9 : Tarif des salles

10-11 : Renseignements utiles

12-13 : Commerces, artisans et industries

14-15 : Histoire «Sur le chemin de l'école»

16 : Ecole

17 : Liste des associations

18-28 : Vie associative

29-34 : Partenaires

35 : Hommage

36 : Calendrier des manifestations

## EDITORIAL



Voici l'édition 2018 du Bulletin Municipal !

A la lecture de la liste des entreprises de la commune, on peut avoir cette réflexion que Priay n'est pas encore devenu un village dortoir. Un boulanger, deux coiffeurs, un bar-tabac, mais aussi plusieurs électriciens, élagueurs et paysagistes, une auto-école... Priay est riche d'une diversité d'entrepreneurs qui font vivre notre commune. Le jour où vous avez quelques menus travaux à exécuter, pensez-y. Il se trouve certainement à côté de chez vous un artisan qui peut vous assurer ses services, la proximité et le sourire en plus.

Par ailleurs n'hésitez pas à consulter le site [www.priay.com](http://www.priay.com) pour connaître les actualités du village et plusieurs renseignements sur la commune, etc.

«La passion devient une force lorsqu'elle trouve une issue dans le travail de notre bras, l'adresse de notre main, ou l'activité créatrice de notre esprit.» George ELIOT.

Merci à Mme Nathalie Meunier de l'Atelier des Sablons pour son aimable participation, apportée par ses créations (couverture et pages de garde).

# Le Mot du Maire

Sans excès de satisfaction, je suis fier de pouvoir dire que les objectifs de l'équipe d'élus se déroulent plutôt bien. Dans un contexte financier contraint nous parvenons à réaliser les travaux prévus.

Elle se mesure en matière d'habitat, de voirie, de circulation, d'équipements, d'espaces publics, de qualité de vie et de lien social.

Nos projets et réalisations vont vers but commun auquel nous nous étions engagés : tisser la fibre Priaysienne qui nous conforte ensemble dans notre quotidien.

Nous allons devoir poursuivre nos efforts d'économie budgétaire tout en continuant à investir. Cela passe vers plus d'efficacité économique de l'intérêt des travaux dans le temps.

Priay c'est un territoire d'une richesse où se mêlent rivière, ruisseaux, bois, champs routes et constructions en général en bon état. Tout cela a une histoire, un vécu, que nous, habitants, élus, devons entretenir et valoriser.

Nous devons suivre avec attention les territoires de nos proches voisins, de nouvelles entreprises porteuses d'emplois à notre commune donc d'habitats, de bâtiments publics, d'accueil des enfants. Nous étudions déjà des projets que nous approfondirons dans les mois à venir.

Un mot sur le rapprochement qui me semble inévitable avec une commune voisine. S'engager dans cette démarche prédestinerait l'évolution de nos villages

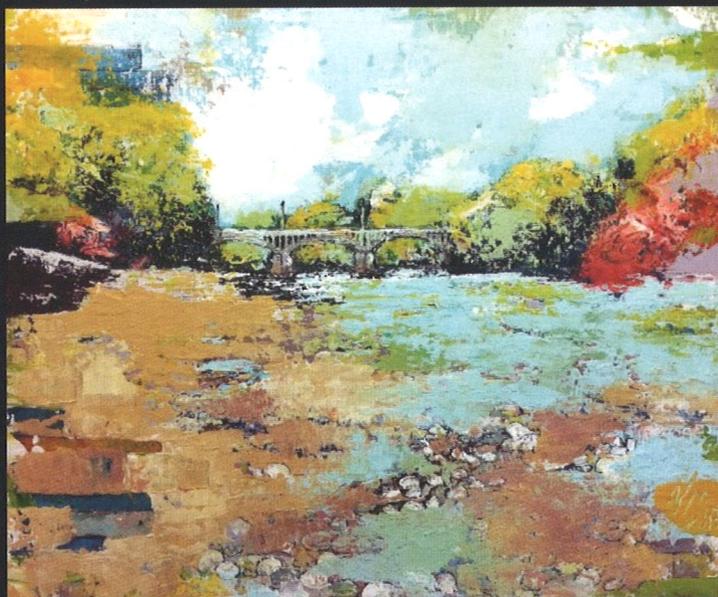
Priaysiennes, Priaysiens, vous êtes les acteurs.

Je ne vous remercierai jamais assez de vous engager pour faire vivre notre village.

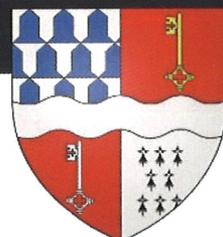
Très bonne année 2018.

Gérard THEVAUX

## Priay : Pont et rivière



Toile au couteau de Nathalie Meunier  
L'Atelier des Sablons - Priay



# Etat Civil 2017

## Naissance

Lyana KAZIMIÉRA née le 02 janvier

Jean-Baptiste Louis-Gabriel DELIOT né le 24 janvier

Sheherazade Karinne Eva BEDDOU née le 09 février

Jessim Kenzo JEBABLI né le 02 mars

Élodie Marie Aurore COLOMB née le 07 mars

Léopold Baptiste Sébastien REMY né le 13 mars

Maël VIALLAND né le 15 mars

Zoé L'HERBETTE née le 17 mars

Meryem FIDANCI née le 03 avril

Néo Vicente LA MARRA né le 05 avril

Milan Michel VAIRET né le 27 avril

Ethan Léo DESREUMAUX né le 09 mai

Agathe Dominique Carole BERGERAN née le 12 mai

Agathe Josette Jeannine JONQUAY née le 13 mai

Romane Lila AGUERSIF née le 17 mai

Rosalie Laola GHANI BOURGEAT née le 3 juin

Cassy Leyna GORUR née le 20 juin

Elliot Roger Bernard CHEVALLIER né le 30 juin

Mélia LEJEUNE née le 13 août

Aliénor LANDEAU née le 5 septembre

Andrea CEYRAT né le 24 septembre

Eden Jean-Jacques Serge DUPUIS né le 22 octobre

Linsey Audrey Fanny FONTANEL née le 3 novembre

Lyana GERKOWSKI née le 10 novembre

Anthony Daniel PUDLIK MICHELIN né le 17 novembre

Léa Elisabeth Gisèle YVINEC née le 27 novembre

Marceau Hugo KALT né le 12 décembre

Lenny Giovanni André MALIVOIR né le 17 décembre

Maël, Michel DECHAUME né le 19 décembre

Robin, Denis, Louis MOURRIER né le 22 décembre

## Mariage

Jean Marc Bouvier et Corrine DI CISARE mariés le 21 Janvier

Jean François BRAON et Sophie Mamta Charlotte GRIMAUD mariés le 26 août

## Décès

Salvatore Ferdinando Alain GUERRISI décédé le 1er janvier

Gérard André DURDILLY décédé le 1er février

Eric Jean Marcel André JACQUEMART décédé le 02 mars

Juliette LABRANCHE veuve DESCHER décédée le 07 avril

Josette Marie THIÉBAUD veuve LEMOINE décédée le 23 mai

Ernestine DUVERGER décédée le 17 juillet

Joseph Aimé PIN décédé le 28 juillet

Catherine MARGUIN veuve FAIVRE décédée le 09 septembre

Juliette Paule GALLE veuve LACROIX décédée le 17 septembre

Jean Louis Manuel GARROS décédé le 24 septembre

Henriette Jeannine BELLEMIN veuve ROCHE décédée le 18 octobre

Jaqui Louis Antoine REY décédé le 1er novembre

Christine Marie Louise PANI née FLÉAU décédée le 08 novembre

Hervé François Joël CHRISTOPHE décédé le 12 novembre

Noëlle DUCLOS épouse BLANCHET décédée le 20 novembre

Patrick Dominique DÉCHAUD décédé le 23 novembre

Lionel Albert Jean BUSSY décédé le 1er décembre

Christophe MAZILLE décédé le 30 décembre

# Liste des Commissions

M. Le Maire, Gérard THEVEAUX est président de droit de toutes les commissions

<b>Personnel communal</b>	Employés communaux : RH, formations, etc...	Titulaires : W. Rodemet	
<b>Finances</b>	Gestion des comptes communaux Elaboration du budget	Titulaires : C. Owczarek G. Majorczyk D. Janin C. Heyberger	
<b>Appels d'Offres</b>	Elaboration des appels d'offres	Titulaires : E. Teyssier C. Owczarek D. Janin	Suppléants : W. Rodemet JL. Favier
		Consultant : C. Heyberger	
<b>Urbanisme &amp; Patrimoine</b>	Travaux – PLU – Eglise – Monuments - Service de l'Eau et matériel communal	Titulaires : G. Majorczyk E. Teyssier JC. Ausina	D. Pauchet JF. Braon D. Janin
<b>Vie économique &amp; associative</b>	Sport - Bibliothèque - Associations Commerçants, artisans et entreprises	Titulaires : V. Charpentier E. Teyssier	C. Owczarek F. Charmetant
<b>Affaires Scolaires &amp; Jeunesse</b>	Enseignement – Sou des écoles Parents d'élèves- Cantine Transport Scolaire- Péri-scolaire	Titulaires : F. Charmetant J. Arena	V. Charpentier W. Rodemet
<b>Communication &amp; Nouvelles Technologies</b>	Gazette - Site web – Tourisme – CR municipal- info Priay – Panneau d'affichage – Fibre optique & GSM	Titulaires : W. Rodemet S. Capron D. Pauchet	E. Teyssier J. Arena
<b>Environnement</b>	Plans d'eau – Camping – Sentiers Bois	Titulaires : JF. Braon G. Majorczyk	
<b>Réseaux humides et voiries</b>		D. Janin G. Majorczyk W. Rodemet	
<b>Bâtiments et accessibilité</b>		C. Heyberger D. Janin	
<b>Cimetière communal</b>	Règlement - Informatisation	J. Arena J-C. Ausina W. Rodemet	
<b>CCAS</b>	Organisme indépendant	J. Arena G. Majorczyk C. Owczarek D. Janin S. Girard F. Charmetant	C. Gracio L. Deloy Y. Rey M. P. Guillot I. Lepinay G. Heyberger

# Liste des Commissions

## Commission Cimetière



Les panneaux signalétiques des allées du cimetière ont été posés.

A chaque allée, un nom de fleur a été choisi par ordre alphabétique : A allée des Anémones, B allée des Bégonias, C allée des Cyclamens, D allée des Dahlias, E allée des Eglantines, F allée des Fuchsias, G allée des Glaïeuls, H allée des Hortensias, I allée des Iris, J allée des Jacinthes, K allée des Kalanchoés, L allée des lilas, M allée des myosotis.

L'objectif "zéro pesticide dans nos villes et villages", démarche de responsabilité pour nos générations futures, qui a interdit l'usage au 1er janvier 2017 des pesticides chimiques pour l'entretien des espaces publics dont les cimetières, explique la présence plus fréquente de mauvaises herbes dans les allées.

La suppression des mauvaises herbes ne peut se faire que par brûlage ou arrachage manuel. Ces moyens d'éradication demandent d'être renouvelés très souvent.

D'autres méthodes sont à l'étude

## Centre Communal d'Action Sociales (CCAS)

Les membres du CCAS travaillent en partenariat avec les assistantes sociales du Point Accueil Solidarité de Pont d'Ain pour l'étude des dossiers de demande d'aide financière. Trois assistantes sociales, Béatrice DELALE, Blandine ALBERGE et Laurence QUIROT de POLIGNY reçoivent sur rendez-vous.

Cette année pour la première fois, le CCAS a voulu récompenser les bachelier(e)s de l'année 2017 lors d'une cérémonie, une façon d'encourager le mérite et le travail des jeunes. Les étudiant(e)s entouré(e)s de leurs familles ont fait part de leurs projets.



Un courrier a été envoyé en début d'année à tous les habitants de 60 ans et plus pour une invitation à une soirée spectacle avec un récit en lecture à trois voix et guitare. Les diverses associations et les possibilités de loisirs qui s'offrent à eux ont été présentées. Ce moment suivi d'un apéritif dînatoire a permis de favoriser les échanges et créer des moments de partages et de convivialité.

En septembre le CCAS a signé en partenariat avec l'association ACTIOM, l'adhésion de la commune avec la complémentaire santé "Ma Commune Ma Santé".

Une réunion d'information proposée par le Centre d'Information et de Coordination pour les personnes du Bassin Burgien a traité le sujet "la transmission du patrimoine".

Une Boum Halloween a permis de passer une après-midi récréative aux enfants aux parents qui aiment se déguiser, se maquiller et danser.



## Budget communal Commission Finances

Fonctionnement : 1 008 475 €  
Investissement : 423 822 €

dont :

1. Emprunt : 113 500 €  
2. Excédent de fonctionnement : 249 198 €

## Taxes locales

	Taux National	Taux Départemental	Taux Communal	Produit Communal
Taxe d'habitation	24,38 %	18,64 %	09,80 %	195 804 €
Taxe foncière propriétés bâties	20,85 %	15,02 %	10,90 %	147 368 €
Taxe foncière propriétés non bâties	49,31 %	47,97 %	40,08 %	15 832 €

## Commission Réseaux Humides et Voirie

Il existe des préconisations concernant l'assainissement non collectif et sa mise en œuvre :



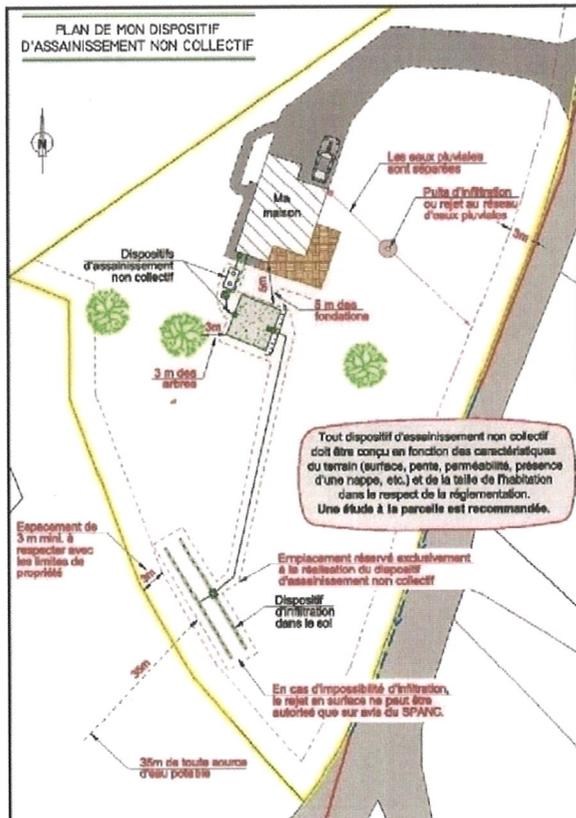
### L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



L'assainissement non collectif désigne : « toute installation d'assainissement assurant la collecte, le transport, le traitement et l'évacuation des eaux usées domestiques ou assimilées, des immeubles ou parties d'immeubles non raccordés à un réseau public de collecte et traitement des eaux usées ».

Art. 1 de l'arrêté intercommunal modifié du 17/01/2009

### NORMES A RESPECTER



- ⇒ Le propriétaire doit pouvoir justifier l'existence d'un dispositif conforme à la réglementation.
- ⇒ La carte d'aptitude des sols (si elle existe) ainsi que des notices techniques sont disponibles en Mairie de votre commune.

### A CHACUN SES RESPONSABILITES

#### Le Propriétaire :

Doit équiper son habitation d'un dispositif d'assainissement non collectif s'il ne peut pas se raccorder au réseau d'assainissement collectif (pour la collecte et le traitement des eaux usées).

#### L'Installateur :

Doit réaliser un dispositif conforme à la réglementation et aux règles de l'art (arrêté du 7 septembre 2009 et DTU 64.1 - Norme NF-DTU 64.1 d'août 2013).

**Le SPANC : le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure le contrôle des dispositifs (obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012 - Article R431-16 du code de l'urbanisme et arrêté du 27 avril 2012 fixant les modalités de contrôle) :**

- lors du dépôt de permis de construire,
- avant toute réhabilitation d'un dispositif existant,
- avant recouvrement des fouilles de tout nouveau dispositif,
- tous les 1 à 10 ans, selon le type de dispositif.
- avant la vente d'une construction existante.

### CONSIGNES D'ENTRETIEN

- ⇒ **Maintenir accessibles** tous les regards de visite de l'ensemble du dispositif.
- ⇒ **Ne pas stationner** sur le dispositif, ni entreposer des charges lourdes.
- ⇒ **Vérifier périodiquement** le bon écoulement des effluents à travers l'installation.
- ⇒ **Vidanger périodiquement** la fosse ou les différents dispositifs selon la périodicité fixée par l'installateur (4 ans en moyenne pour une fosse septique toutes eaux).
- ⇒ **Conserver les factures** et les bordereaux de vidanges attestant de l'entretien des dispositifs.

### DELAIS DE MISE AUX NORMES

- ⇒ En cas d'absence de dispositif :
  - ⚡ **Immédiatement**
- ⇒ En cas d'installation non conforme présentant un risque sanitaire ou environnemental :
  - ⚡ **4 ans**
- ⇒ En cas de vente :
  - ⚡ **L'acheteur dispose de 1 an suite à la vente pour réaliser la mise aux normes**
- En cas d'espace insuffisant, le SPANC peut tolérer au cas par cas des dispositifs spécifiques.

### POUR TOUTES QUESTIONS, INFORMATIONS AVANT DE FAIRE DES TRAVAUX

Contactez votre SPANC :

Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)  
Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon  
Place de l'Hôtel de Ville  
01640 JUJURIEUX  
Tél. : 04 74 37 13 32  
Mail : [contact@ccrapc.fr](mailto:contact@ccrapc.fr)



**Attention :** le contrôle est obligatoire. Pour obtenir votre certificat de conformité vous devez contacter votre SPANC avant d'engager des travaux ou la vente de votre habitation.

## ● Commission Environnement

La commune a réalisé des travaux importants dans les chemins communaux, le but étant d'assurer un écoulement de l'eau dans les fossés, de drainer les terrains, de rendre les chemins carrossables par l'ajout de remblais. L'intérêt étant de favoriser le débardage des grumes issues des forêts communales ou des bois privés, et valoriser le prix du bois. Les chemins communaux ne sont pas empruntés que par des engins forestiers ou des tracteurs mais également par des véhicules de loisir tels que 4x4, quads, motos... La circulation de ces véhicules moteur dans les espaces naturels est encadrée par des dispositions spécifiques repris à l'article 2213-4 et le maire peut par arrêté en interdire l'accès.

## ● Commission Communication et Nouvelles Technologies

Cette année a été relativement calme du point de vue de notre commission. La modernisation de l'armoire électrique de l'éclairage du Bourg s'est déroulée correctement, et passé la période de déverminage chacun a pu constater que l'atténuation de la puissance d'éclairage la nuit et l'encadrement plus précis de périodes d'allumage et d'extinction ne présente que des avantages.

Si les finances 2018 le permettent, il sera étudié la réfection et la pose d'horloges dans les autres armoires d'éclairage de forte puissance.

L'écueil financier du déploiement de la fibre optique dans le village (Bourg et Bellegarde) a été levé cet été. Les travaux ont donc commencé cet automne et nos concitoyens ont pu voir le Bourg se parsemer de quelques tranchées, préalable à la pose de nouvelles chambres de tirage et de fourreaux oubliés lors des travaux de 2012. Hélas, trois fois hélas ! la conjoncture mondiale tend la chaîne des approvisionnements en fibre optique et occasionne des délais d'approvisionnement à rallonge. La fibre optique qui est actuellement déroulée dans le département a été commandée... en 2016. Il va donc falloir à nouveau faire preuve de patience et surveiller la fourniture de câble qui est sensée arriver au deuxième trimestre 2018.

## ● TRI SELECTIF

Tous les papiers, cahiers, livres (non plastifiés, non souillés), de même que le verre (bouteilles, pots et bocaux), doivent être déposés dans les colonnes d'apport volontaire prévues à cet effet. **Les verres de table, la vaisselle, les vitres, miroirs, ampoules sont à jeter en déchèterie.**

Les emballages recyclables - bouteilles, bidons et flacons plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires, cartonnets (référez-vous au guide du tri) - doivent être déposés dans les sacs jaunes. Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.



## DECHETERIES

Les autres déchets recyclables ou valorisables (gros cartons, déchets verts, bois, ferraille...), les gravats, les encombrants, les déchets électriques ou électroniques, ainsi que les produits toxiques (piles, peintures, aérosols...), doivent être apportés en déchèterie. Les textiles (habits, linge de maison, chaussures, en état ou abîmés mais non souillés) : dans les conteneurs Le Relais et Tremplin. **Merci de respecter les consignes données par les agents de déchèterie** qui restent à votre disposition pour tous renseignements. **En cas de problème de collecte et pour toute question liée à vos déchets**, contactez la Communauté de Communes Rives de l'Ain-Pays du Cerdon au 04 74 37 13 32 ou par mail : [environnement@ain-cerdon.fr](mailto:environnement@ain-cerdon.fr). En savoir plus : [www.ain-cerdon.fr/Vie pratique](http://www.ain-cerdon.fr/Vie pratique)



## Eco-Citoyenneté Collectes et tri de vos déchets

Quelques rappels utiles

### ● ORDURES MENAGERES

Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte (à partir de 19 heures), sur le trottoir devant chez vous ou en point de regroupement, bien visibles pour les équipes de collecte. Votre bac doit être rentré, au plus tard, le soir de la collecte. **Aucun verre ni déchets toxiques** (piles, peintures, aérosols...) dans votre poubelle d'ordures ménagères.

### COLLECTE DES SACS JAUNES ●

La collecte des sacs jaunes a lieu tous les 15 jours, les jeudis des semaines paires.

Les sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir à partir de 19h. Les sacs jaunes, fournis par la communauté de communes, sont à retirer gratuitement en mairie. Le nombre de rouleaux distribués est limité à deux par foyer et par an. **Ces sacs sont destinés uniquement aux emballages et à aucun autre usage.** Toute erreur de tri peut entraîner un refus de collecte.

### Rappel concernant l'engagement des BACS d'ORDURES MENAGERES :

Déménagement : le bac a été attribué à l'habitation, il doit donc rester sur place. Vol ou détérioration : le bac sera remplacé après l'achat auprès de la Communauté de Communes.

Emplacement des bacs à verres et à papier :

- rue de la rivière
- parking du chemin du Boudre
- place face au lotissement des Rippes
- hameau des Carronnières : près de l'aire de jeux
- camping

Emplacement des sacs à déjections canines :

- Grande Rue de la Côtière : près de la pharmacie, près des WC publics
- Rue Charrière du Tour : aux 2 extrémités
- Rue de la rivière : parking école

# INFOS MUNICIPALES



## ◆ PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)

Depuis le 1er novembre 2017, la Mairie procède à l'enregistrement des PACS.

Les dossiers complets sont soit reçus par voie postale, soit remis directement au Secrétariat de Mairie, aux heures d'ouverture au public, soit déposés dans la boîte aux lettres de la Mairie en dehors de l'ouverture au public.



La recevabilité du dossier est étudiée puis un rendez-vous est fixé pour procéder à l'enregistrement du PACS par un Officier d'Etat Civil (les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 15h30).

Les 2 partenaires doivent être présents.

Les documents à fournir sont les suivants :

- Pièces d'identité en cours de validité
- Extraits de naissance avec mentions marginales (datés de moins de 3 mois si né en France ou moins de 6 mois si né à l'étranger)
- Convention de PACS (Cerfa 15726\*02)
- Déclaration de PACS (Cerfa 15725\*02)
- Pour les personnes veuves : fournir le Livret de Famille
- Pour les personnes étrangères nées à l'étranger : se renseigner en Mairie pour des documents complémentaires à fournir.

Information utile : pour tous les PACS conclus au Tribunal d'Instance de Bourg-en-Bresse avant le 1er novembre 2017, seule la Mairie de Bourg-en-Bresse est compétente pour enregistrer une modification ou une dissolution des PACS.

NB : Le Notaire reste compétent si les partenaires souhaitent enregistrer leur PACS auprès de lui.

Aux nouveaux habitants de Priay  
Différents documents : plan de Priay, guide du tri sélectif, sacs jaunes, bulletin municipal, informations diverses...sont à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir les retirer. Cela nous permettra aussi de faire votre connaissance.

## ◆ CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI) ◆

La commune de Priay ne reçoit plus les demandes de CNI depuis le 21 mars 2017. Les habitants sont priés de prendre contact avec une mairie équipée d'un dispositif numérique de recueil (station biométrique). Une liste de mairies du département de l'Ain est disponible à l'accueil.

## PARCOURS CITOYEN RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Bien que l'obligation du service national ait été suspendue, le recensement militaire est obligatoire pour chaque jeune (garçon ou fille) de nationalité française ayant atteint l'âge de 16 ans.

Pour se faire recenser, il faut se présenter, à partir du jour anniversaire de ses 16 ans, à la mairie de son domicile, muni(e) :

- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- du livret de famille des parents
- d'un justificatif de domicile.



Cette démarche administrative permet aux jeunes d'obtenir une attestation de recensement indispensable pour l'inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, permis de chasser, etc...)

## ◆ PROPETE – OBLIGATION DES RIVERAINS

● En cas de neige ou de verglas, les habitants des maisons situées en bordure de la voie publique sont tenus de racler puis balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 1 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. Les habitations qui ont un toit versant sur la voie publique doivent être équipées de dispositifs

adaptés pour éviter la chute de neige ou de glace.

● Les riverains doivent débayer le trottoir adjacent au bien dont ils ont l'usage. Cela implique notamment de ramasser les feuilles mortes et humides afin d'assurer la sécurité des piétons.

● Les parcelles non bâties ne doivent pas être laissées en friche. Les propriétaires ont l'obligation de dégager les terrains des ronces, herbes folles, buissons, etc...

## URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, d'installer un carport ou une cabane de jardin, etc... sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire. **Merci de vous renseigner en Mairie avant tout commencement de travaux.**



## DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

L'emplacement : 1,50€

Stationnement divers et/ou emplacement pour animations ou vente : 40€



## UTILISATION DU MATERIEL DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Arrêté préfectoral du 12 septembre 2008

Sont autorisés :

- jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

**Un nouveau tracteur** John Deer, multifonctions d'une puissance de 105 CV a remplacé le modèle Renault qui était en service dans la commune depuis 1988; ce dernier cumulait 12 800 heures de fonctionnement, ce qui correspondait à environ 500 000 km.

Le nouveau tracteur a deux ans de fonctionnement et 300 heures d'activités. Il est équipé d'un chargeur frontal avec griffes pour les travaux de voirie, d'un tondo-broyeur d'accotement pour les fossés et les bords de la route.

Sa prise de force arrière lui permettra d'être équipé de la saleuse que les services municipaux possèdent déjà et, à la place du chargeur avant, il pourra recevoir la lame à neige de l'ancien tracteur.

La cabine du chauffeur est climatisée et elle a un vitrage intégral, ce qui permet aux agents de travailler confortablement, peu importe les conditions climatiques.

## NOUVEAU TRACTEUR COMMUNAL



## ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie en indiquant le plus précisément possible sa localisation.

## ADRESSES, JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

Carte de déchetterie obligatoire à demander au secrétariat de mairie

### JUJURIEUX

Lundi – Mercredi – Vendredi  
14 h à 18 h

Samedi  
8 h à 12 h et 14 h à 18 h

### PONCIN

Mardi – Jeudi – Vendredi  
14 h à 18 h

Samedi  
8 h à 12 h et 14 h à 18 h

### PONT D'AIN

Lundi – Mercredi – Vendredi  
14 h à 18 h

Samedi  
8 h à 12 h et 14 h à 18 h

# TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES

(du 01/01/2018 au 31/12/2018)

## 1 SALLE DES FÊTES

### Habitants de Priay et associations locales :

Repas d'associations, conférences ou autre	166 €
Bal, repas de mariage et divers	274 €
Forfait chauffage	78 €
Forfait location vaisselle	30 €
Forfait nettoyage*	60 €
Caution	500 €

### Associations des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

Conférence ou autre sans lunch ou spectacle	206 €
Conférence ou autre avec lunch	274 €
Forfait chauffage	78 €
Forfait location vaisselle	30 €
Forfait nettoyage*	60 €
Caution	500 €

Monsieur Jean Claude AUSINA est chargé de gérer l'utilisation de la salle des fêtes. Vous devez le contacter au 06.61.48.46.21 pour la remise des clefs et du matériel. Pour la location, se renseigner en mairie.

## 2 SALLE DE LA RIVIERE

### Habitants de Priay :

Repas froids (maximum 20 personnes)	52 €
Forfait chauffage	22 €
Forfait nettoyage*	30 €
Caution	200 €

### Associations des communes extérieures :

Conférence sans lunch	62 €
Forfait chauffage	22 €
Forfait nettoyage*	30 €
Caution	200 €

Lors de la réservation, vous devrez acquitter le montant de la location (incluant le chauffage), déposer un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public, ainsi qu'une attestation d'assurance. (\*) En cas de nettoyage non fait, le forfait sera demandé.

## TARIFS CIMETIERE

Taxe d'inhumation : 55 €

Concession simple :		Concession double :	
15ans	134 €	15 ans	267 €
30 ans	185 €	30 ans	371 €

### Concession pour les casiers du columbarium :

5 ans	178 €	20ans	588 €
10ans	296 €	30ans	880 €

### Jardin du souvenir :

Taxe de dispersion des cendres 50 €



## PARTICIPATION A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

Constructions ayant déjà un assainissement individuel et devant se raccorder suite à l'assainissement de leur secteur : 460 €  
Nouvelles installations : 2 300 €



# Renseignements utiles

**MAIRIE** : 04.74.35.67.25 ou Fax 04.74.35.49.36

Permanences le mardi, le mercredi, le jeudi et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30 - Fermée le 1er samedi du mois

Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays de Cerdon : 04.74.37.13.32

**GENDARMERIE** Pont-d'Ain 9, Rue Philibert Le Beau : 17 ou 04.74.39.10.55

**POMPIERS** : 18 ou 112

## SANTE

Samu et Maison Médicale, 256 rue Alexandre Bérard à Ambérieu en Bugey : 15

Centre anti-poisons Lyon : 04.72.11.69.11

**Docteur Jean-Hervé MEYER** - 332 Grande Rue de la Côtière : 04.74.35.66.43

Lundi-Mardi-Vendredi 9h-12h ss RDV ; 15h30-19h sur RDV

**Docteur DUPLESSY Lilie** - 332 Grande Rue de la Côtière : 04.74.35.46.16

Mardi 9h-12h, 15h-18h ; Jeudi 9h-12h, 15h-18h ; Vendredi et Samedi 9h-12h . Sur RDV exclusivement

**Docteur RIGOLLET Charlene** - 332 Grande Rue de la Côtière : 06.10.15.28.55

Lundi, Mardi, Jeudi 9h-12h 14h-18h ; Mercredi 9h-13h. Sur RDV exclusivement

**Pharmacie** : Emilie BOZON - 332 Grande Rue de la Côtière - pharmaciedepriay@free.fr : 04.74.35.60.19

Du lundi au vendredi 9h-12h 14h30-19h00. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

**Kinésithérapeute** : Guillaume DAGUET - 332 Grande Rue de la Côtière : 04.74.38.55.24 ou 07 88 21 31 32

**Psychologue** Nathalie PERSOUD - 332 Grande Rue de la Côtière : 04.74.37.55.00

Mardi, Mercredi, Vendredi 9h-12h30 15h-19h ; Samedi 9h-12h30

**Dentiste** : Eric Maître - Lydie LABRUNIE - 332 Grande Rue de la Côtière : 04.74.35.10.36

Du Lundi au Vendredi 9h30-12h 14h30-19h ; Samedi 9h30-12h

**Ostéopathe** : Anne KLOUDA - 332 Grande Rue de la Côtière : 04.74.39.90.75

**Infirmière** : Patricia MURE - 332 Grande Rue de la Côtière : 06.25.65.03.52

**Infirmière** : Rithida NACHAMPASSAK DELBEE - 332 Grande Rue de la Côtière : 06.16.35.23.77

**Infirmière** : Corinne DE SA - 332 Grande Rue de la Côtière : 04.74.35.64.22 ou 06.72.92.95.30

**Infirmière** : Muriel ECOCHARD - 332 Grande Rue de la Côtière : 04.74.35.64.22 ou 06.18.23.73.82

**Résidence pour Seniors autonomes** : Jardins de Monal - 55, Allée des Peupliers à Priay : 04.27.41.60.15

Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse - 900 route de Paris à Bourg-en-Bresse : 04.74.45.46.47

Clinique Chirurgicale Docteur Convert - 62 avenue de Jasseron à Bourg-en-Bresse : 08.26.30.12.34

Hopital Privé d'Ambérieu-en-Bugey - En Pragnat Nord : 04.74.38.95.95

# Renseignements utiles (suite)

Assistante Sociale de Pont-d'Ain - Point Accueil Solidarité

16 rue du 1er Septembre 1944 à Pont d'Ain : 04.74.39.07.21

SOS Enfance Maltraitée : 119

SOS Femmes Battues : 3919

PREFECTURE : 45 avenue Alsace Lorraine à Bourg-en-Bresse : 04.74.32.30.00

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES : Am Stram Gram,

5 Rue Louise de Savoie à Pont d'Ain : 04.37.63.23.11 ou ram@ccrapc.fr

**ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE PRIAY** : 04.74.35.40.00

**COLLEGE** Louise de Savoie Pont-d'Ain - 5, rue Emile Le Breus - Tél : 04.74.39.08.21 ou Fax : 04.74.39.10.77

**C.L.S.H.** (Centre de Loisirs Sans Hébergement) Pont-d'Ain 5, rue Louise de Savoie

Tél/Fax : 04.37.63.23.16 ou Mail : clpontdain@ccrapc.fr ou

**ACCUEIL PERISCOLAIRE** : 04.74.37.52.78

BUREAU DE POSTE de Pont d'Ain 8, Rue Louise de Savoie 01160 PONT D'AIN : 04.74.39.76.10 ou 36 31

Ouverte du Lundi au Vendredi 9h-12 , 14h-17h30 et Samedi 9h-12h

RELAIS-POSTE - Priay : Tabac Presse « LA TRUITE A L'OMBRE » 04.74.35.62.70

Du lundi au vendredi 6h30-13h00 et 15h00-20h00. Samedi 7h00-13h00 et 16h00-20h00 et dimanche 8h00-13h00 et 16h00-20h00. Ouvert les jours fériés. FERME LE MERCREDI

FISCALITE : Centre des impôts Bourg-en-Bresse, 5 Place de la Grenouillère à Bourg-en-Bresse : 04.74.45.86.00

Lundi au Jeudi 8h30-12h 13h30-16h ; Fermé Mercredi et Vendredi

Perception à Pont d'Ain - 25 rue Louise de Savoie : 04.74.39.04.75

Du Lundi au Mardi et le Jeudi 8h30-12h 13h30-16h00 - fermé le Mercredi et Vendredi

E.D.F. : En cas de panne à votre domicile, consultez votre facture.

ENEDIS (Ex ERDF) Réseau et lignes électriques - 09.69.32.18.55

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX : Béligneux

Service Client : 09.7740.94.43

Urgences Service des Eaux : 09.7740.11.33

SNCF ligne directe, Tous les jours de 7h à 22h - 36.35

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES - Antenne Bresse Revermont

23, Rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse - 04.74.45.62.37

PAROISSE : Pont d'Ain : 04.74.39.03.65

**PRESSE :**

Le Progrès : Mireille HUQUET - mail : huquet.mireille@range.fr ou 06.71.64.66.95

Le Bugey : Patrick GUINOT - mail : patgui.01@orange.fr - 06.88.06.96.28

# Commerces, artisans et industries

## --- Boulangerie-Pâtisserie -----

**L'ami de Pain** - Sylvain LANDES - 48, Grande Rue de la Cotière - 04.74.35.61.07 - [boulangelandes@wanadoo.fr](mailto:boulangelandes@wanadoo.fr)

## --- Restaurants -----

**La cuisine d'Augustine** - 7, Rue de la Rivière - 04.74.46.80.57 - [www.lacuisinedaugustine.fr](http://www.lacuisinedaugustine.fr)

**La Fricassée** - Romain CALLIER - 195, Grande Rue de la Cotière - 04.74.35.60.55

## --- Pizzeria -----

**Pizza Kris** - Place Laurent Ferrand - 09.50.66.18.50

## --- Bar Tabac -----

**La Truite à L'Ombre** - 56, Grande Rue de la Cotière - 04.74.35.62.70

## --- Hébergements - Gîtes -----

**Gîte Rural Rémi PUTELET** - 82, Montée de Bellegarde - 04.37.61.10.09 - [info@gite-lermitage.com](mailto:info@gite-lermitage.com)

**Gîte Rural Gilles MAJORCZYK** - 1271, Route de Genève - 06.15.79.60.32 - [gilles.majorczyk@wanadoo.fr](mailto:gilles.majorczyk@wanadoo.fr)

## --- Camping -----

**Camping l'Escapade** - Anthony JEDRZEJSKI - 691, Route du Pont - 04.37.86.47.13 - [direction@camping-ain.fr](mailto:direction@camping-ain.fr)  
[www.camping-ain.fr](http://www.camping-ain.fr)

## --- Agences Immobilières -----

**Côtière Habitat** - 38, place Laurent Ferrand - 04.74.35.28.44 - [contact@cotierehabitat.fr](mailto:contact@cotierehabitat.fr)

**AIN TER IMMO** - 718, Grande Rue de la Côtère - 04.27.50.05.16 - 06.87.77.23.57 - [contact@ainter-immo.com](mailto:contact@ainter-immo.com)

**Inea Transaction** - Nathalie DEVICTOR - 422, Chemin du Biez - 06.60.17.46.94 - [www.ineatransaction.com](http://www.ineatransaction.com)

## --- Agencement de magasins -----

**SARL A2ML** - Jean François et Max LEPINAY - 322, chemin de Bel-Air - 06.87.48.22.50 - 04.74.35.42.98 - [a2mlepinay@orange.fr](mailto:a2mlepinay@orange.fr)

## --- Animation-DJ -----

**Gilles Bonant Production** - Gilles BONANT - 04.74.35.59.27 - 06.15.40.08.69 - [gbproduction01@gmail.com](mailto:gbproduction01@gmail.com) -  
[www.animation-production.fr](http://www.animation-production.fr)

## --- Armurerie -----

**Armurerie des Dombes** - Les Carronières - 04.37.61.03.19 - 06.13.17.93.58 - 04.37.61.03.19 - [armureriedesdombes@orange.fr](mailto:armureriedesdombes@orange.fr) -  
[www.armureriedesdombes.fr](http://www.armureriedesdombes.fr)

## --- Auto-Ecole -----

**Auto Ecole Priaysienne** - Eric TEYSSIER - 380, Grande Rue de la Côtère - 09.80.48.13.02 - 06.01.90.52.61 - 09.80.48.13.02  
[auto-ecole-priay@laposte.net](mailto:auto-ecole-priay@laposte.net)

## --- Coiffeurs -----

**Salon Aquarelle** - Bérangère COOMANS - 109, Grande Rue de la Cotière - 04.74.35.03.18

**Salon Isabelle** - Isabelle BOUVARD - 42, Place Laurent Ferrand - 04.74.35.63.84

## --- Esthéticienne à domicile -----

**Esthétiquement Luce** - Luce PROMAYRAT - 76 rue des Carronières - 06.21.73.25.09 - [luce.promayrat@gmail.com](mailto:luce.promayrat@gmail.com)

## --- Couture -----

**Léa Chiffons** - Véronique COULON - 30, Rue de l'Eglise - 04.74.35.49.87

## --- Broderie -----

**Brod'Loisirs** - Christine LUVINI - 170, Route de Genève - 06.25.43.28.38 - [christineluvini01@gmail.com](mailto:christineluvini01@gmail.com)  
[www.broderie-ain.fr](http://www.broderie-ain.fr)

## --- Art-Thérapie -----

**Atelier Des Sablons** - Nathalie MEUNIER - 327, Chemin des Sablons - 06.70.90.35.99 - [atelierdessablons@gmail.com](mailto:atelierdessablons@gmail.com)  
<http://meuniernathalie.wixsite.com/art-therapie-sablons>

## --- Magnétisme - Reiki -----

**Sylphide Magnétisme** - 120 route des Carrons - 06.74.71.06.60 - [sylphide.magnetisme@gmail.com](mailto:sylphide.magnetisme@gmail.com)

## --- Intermédiaire-Achat vente -----

**Service Sourcing et Achat en Chine** - Elodie BOIDARD - 327, Chemin des Sablons - 04.37.61.15.12 - [elodieboidard@yahoo.com](mailto:elodieboidard@yahoo.com)

## --- Maintenance Informatique, formation et dessin industriel -----

**Add-On Studio** - Mickael FAVIER - 23, chemin des Guers - 09.51.71.21.15 - 06.15.44.04.16

## --- Création Web - Communication graphique -----

**Proxitec Création** - Sacharalen CAPRON - 948, Grande Rue de la Côtère - 06.60.25.62.97 - [contact@proxitec-creation.fr](mailto:contact@proxitec-creation.fr)

## --- Enseigne - Impression numérique -----

**Publi-city** - Christopher AVENGOZAR - 26 lot Les Allées Fleuries - 06.28.47.46.31

## --- Articles Pêche-Chasse -----

**Le Thymallus** - Gérald GARCIA - 873, Grande Rue de la Côtère - 04.74.35.40.06 - 06.29.93.39.44 - [thymallus@wanadoo.fr](mailto:thymallus@wanadoo.fr)

## --- Manufacture - matériel de pêche -----

**Prat-Pêche-Priay** - 46, Impasse Sainte Barbe - 04.74.35.40.55 - 04.74.35.40.61

# Commerces, artisans et industries (suite)

--- Paysage -----

**CBP Chaleard Bois Paysage** - 198, Chemin du Biez - 06.89.25.13.23

--- Paysage Elagage -----

**Dombes Environnement** - 533, Route des Carronnières - 04.74.61.73.38 - 06.13.17.93.58 - 04.74.61.73.38

dombes.environnement@orange.fr - www.dombes-environnement.fr

**GPG Paysages** - Gilles POULET-GEORGES - 210, Chemin du Ménéil - 04.37.61.08.59 - gpgpaysages@orange.fr

**Rouvière Elagage** - Kevin ROUVIERE - 32, Chemin de la Forge - 06.62.94.53.68 - rouvierekevin@yahoo.fr

--- Paysage Elagage - Ramonage -----

**Priay Paysages et Ramonages** - 837, Grande Rue de la Côtère - 04.74.39.07.03 - 04.74.39.01.81

--- Commerce-Antiquités -----

**La Chine de Martine** - 80, Grande Rue de la Côtère - 04.74.35.40.05

--- Fournitures Industrielles -----

**Formarec** - Eric SCHAEFFER - Chemin des Sablons - 04.74.40.79.95

--- Manufacture - Mobilier de bureau -----

**ROBY S.A.** - La Blanchère - 04.74.38.24.22

--- Economiste de la Construction -----

**Eco-Batir** - Alain TILLY - 176, Chemin de la Croix - 06.99.81.06.05 - atilly@eco-batir.fr

--- Dessin Industriel -----

**Gérard Soquet** - Gérard SOQUET - 121, Chemin de Bel-Air - 04.74.35.48.55 - 06.80.84.72.88 - gerard.soquet@wanadoo.fr

--- Electricité - Climatisation -----

**SARL Jacquiod** - 19, Rue des Commandières - 04.74.35.67.43 - 06.86.04.69.79 - www.jacquiod-elec.fr

--- Electricité -----

**Canale Christophe Electricité** - Christophe CANALE - 420 Bis, Chemin du Mas Falcon - 04.74.39.18.47

**Electricité générale Alexis Thomas** - Alexis THOMAS - 462, Chemin du Mas Falcon - 04.74.34.55.42 - 06.22.50.57.69

--- Plâtrerie - Peinture -----

**Plâtrerie Peinture Luvini** - Bruno LUVINI - 148, Chemin des Bâtisses - 09.87.27.16.79 - 06.25.11.22.77

--- Peinture -----

**Jordan Serraille** - Jordan SERRAILLE - 394, Grande Rue de la Côtère - 06.86.94.07.99 - jordan.serraille@gmail.com

--- Rénovation - Peinture -----

**LCA** - Lionel CHARPENTIER - 13, Chemin du Lavoir - 06.30.82.97.46 - charpentier\_lionel@yahoo.fr

--- Menuiserie -----

**Atelier Bois** - Xavier MARQUES - 733, Grande Rue de la Côtère - 04.74.61.06.99 - 06.83.10.62.63

--- Agencement - Electricité générale -----

**Ain Poselec** - 102, Rue des Champagnes - 06.50.22.97.29 - ainposelec@free.fr

--- Plomberie -----

**Yoann Berry** - Yoann BERRY - 332, Chemin du Mas Falcon - 06.70.20.14.91

--- Chauffage Plomberie -----

**SARL Charmetant** - François CHARMETANT - 881, Grande Rue de la Côtère - 04.74.35.45.28

**Proxitec Services** - David CAPRON - 948, Grande Rue de la Côtère - 04.74.36.23.76 - www.proxitec-services.fr

**AVS F. Brune** - 13 b, allée des Sapins - 04.74.36.05.65 - 06.82.94.71.05

--- Maçonnerie -----

**Sylvain Vauday Maçonnerie Rénovation** - Sylvain VAUDAY - 41, Grande Rue de la Côtère - 04.74.35.11.89 - 06.15.47.31.65

--- Réseaux pour fluides -----

**RESO** - 60, Charrière du Tour - 04.37.86.06.37 - 06.31.74.47.44

--- Industrie Plasturgie -----

**Styl'Monde SA** - 400, Rue des Champagnes - 04.74.35.66.25 - 04.74.35.47.17 - www.stylmonde-thermoformage.com

--- Garagiste -----

**Priay Auto Service SARL** - Tonio BARBOSA - 676, Grande Rue de la Côtère - 04.74.35.65.48

www.ad-auto.fr/garage/garage-ad-expert-priay-auto-service

--- Mécanique Générale -----

**CRCV** - Carlos DE CARVALHO - 817, Grande Rue de la Côtère - 04.74.61.31.33

--- Pièces détachées et accessoires pour automobiles -----

**KB Pièces** - Khalil JEBABLI - 18, rue de l'Eglise - 06.34.37.08.41

--- Serrurerie -----

**MANGA Serrurerie** - Gerald POULARD - 516, Grande rue de la Côtère - 06.73.61.11.33 - geraldpoulard@gmail.com

--- Notaire -----

**SCP Bouvard** - Pierre BOUVARD - 238, Grande Rue de la Côtère - 04.74.35.60.33 - 04.74.35.62.05

--- Taxi -----

**Taxi Priaysien** - Corinne CHAUMONT - 369, Route des Tuileries - 06.19.95.11.60

# Sur le chemin de l'école

Ce texte, comportant des extraits des documents conservés aux archives de la mairie de PRIAY, permet de retracer les grandes lignes de la vie scolaire du village au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Au cours de cette période, l'enseignement est marqué par de nombreux bouleversements et diverses lois viennent apporter du renouveau à la vie scolaire.

La loi Guizot datant du 28 juin 1833, par exemple, rend obligatoire pour chaque commune de plus de 500 habitants, l'entretien d'une école primaire de garçons. A cette époque, l'éducation des filles n'obtient pas, dans la préoccupation des Hommes d'Etat, la même place que celle des garçons. En effet, il faut attendre la loi Falloux du 15 mars 1850, pour voir étendre cette obligation aux écoles primaires de filles dans les communes de plus de 800 habitants. PRIAY, dont la population est de 895 habitants en 1833 et de 1097 en 1850, est ainsi dans l'obligation d'appliquer ces lois. Mais déjà en 1840, une demande avait été faite auprès de l'Etat, afin d'obtenir une aide financière permettant la construction d'une maison d'école publique de filles et c'est en 1845, que l'école est enfin fondée.

Le Comité d'instruction primaire de la commune expose alors au conseil municipal que cette école «doit procurer de bien grands avantages pour l'avenir, en inspirant aux jeunes filles la bonne conduite et l'amour du travail». Durant toute cette période, PRIAY a une école privée congréganiste de filles dirigée par les sœurs St Joseph. Cette école était située Gde rue de la Côtière (bâtiment actuellement numéroté au 59, transformé en divers logements par la SEMCODA). Aux dires des parents de nos anciens, l'enseignement des filles en faisait des «bonnes à marier». On leur enseignait les rudiments pour être capable d'élever leurs futurs enfants. Il y avait néanmoins une école communale de garçons.

Le Comité d'instruction primaire de la commune expose alors au conseil municipal que cette école «doit procurer de bien grands avantages pour l'avenir, en inspirant aux jeunes filles la bonne conduite et l'amour du travail».

En 1874, la maison qui sert d'école communale des filles offre, pour deux maîtresses, une seule salle de classe de 58m<sup>2</sup> pour cent élèves en hiver. La tenue de l'école est impossible dans ce local étant donné sa surface.



Photo de classe en 1897

Un généreux propriétaire de la commune vient alors en aide à l'école en lui prêtant une petite maison voisine, pour l'installation d'une seconde salle de classe.

Cependant, en 1872 est établie, dans cette maison, une classe maternelle, nommée «salle d'asile» à l'époque. Celle-ci, accueille les enfants de moins de 6 ans et réunit en 1874, 80 enfants dans 20m<sup>2</sup>.

En 1874, suite à un rapport de l'Inspecteur d'Académie, Mr le Préfet signifie au maire «l'insuffisance du local affecté à l'école de jeunes filles et l'urgence de remédier à une situation qui compromet non seulement le succès du travail des élèves mais encore leur santé». Il rappelle également que «dans les écoles la surface des salles de classe doit être calculée à raison de 1m<sup>2</sup> par élève». Le maire doit ainsi soumettre au Conseil municipal le projet d'agrandissement de la maison d'école des filles. En 1877, Mr De La Bastié fait donation d'un immeuble destiné à l'installation de cette école. Enfin, en 1882 la première école mixte du village est créée aux Carronnières.

Fonctionnement des écoles :

La loi du 28 juin 1833 stipule qu'il y aura dans chaque école communale, un comité local de surveillance composé du maire ou adjoint, du président, du curé ou pasteur, et d'un ou plusieurs habitants notables désignés par le comité d'arrondissement.

Par un courrier du 1er décembre 1833, le Recteur de l'Académie précise la loi en désignant «le maire et le curé [...] membres de droit du comité local» et en indiquant «combien il importe qu'il y ait entre eux concours de vues pour la prospérité des écoles[...]» ;

qu'il est à désirer que ces présentations soient faites de concours»

Selon la loi organique de 1850, le maire, en accord avec Mr le Curé de la paroisse, doit dresser chaque année une liste en double exemplaire (une pour la mairie et une pour l'instituteur) nommant les enfants auxquels la commune doit l'instruction primaire gratuite en raison de l'indigence de leurs parents. Les menues fournitures scolaires doivent être gratuites. Cette liste est ensuite soumise au Conseil municipal.

En 1864 la liste se compose de 12 garçons et de 12 filles et en 1868, de 26 filles et 18 garçons pour les écoles laïques. Les institutrices libres ne peuvent être tenues de donner gratuitement l'instruction primaire aux jeunes filles indigentes, mais il est conseillé au Conseil municipal de voter pour une indemnité à l'institutrice libre, afin qu'elle reçoive les jeunes filles pauvres.

Beaucoup d'enfants n'allaient pas à l'école. Un registre en 1839 fait état que 105 enfants vont à l'école, la plupart seulement les 3 mois de l'hiver et pendant quatre années environ. 95 enfants ne vont pas à l'école. Le village comptait alors 947 habitants. En 1853, par un courrier, Mr le Préfet invite le maire «à user de toute son influence auprès des parents pour les déterminer à envoyer leurs enfants à l'école pendant la plus grande partie de l'année». Il affirme alors connaître la situation des enfants dans les ménages agricoles. Ces derniers sont en effet «chargés de certains travaux, selon leur âge, et aident utilement la famille» mais selon le maire, «les parents doivent comprendre que, si de trop longues interruptions dans leur études ne leur faisaient oublier en grande partie chaque année les notions précédemment acquises, ces enfants pourraient quitter plus tôt l'école pour n'y plus rentrer».

En 1850, le préfet par un courrier informe le maire «qu'il serait utile que l'instituteur puisse demander aux jeunes gens quelques principes d'horticulture, surtout ceux de la greffe et de la taille des arbres». Il demande aussi «l'abandon de quelque parcelle de terrain communal ou la location d'un terrain pour cet usage.» C'est le préfet qui renseignait le maire de chaque nouvelle nomination d'instituteur. Pour exercer, l'enseignant devait posséder un brevet de capacité et présenter un certificat constatant sa moralité pendant les trois dernières années écoulées, délivré par le maire et trois conseillers municipaux de la commune où il a séjourné.

Une partie des salaires des instituteurs était payée par la commune ce qui donnait des droits de regard sur leur emploi.

En 1849, par délibération le Conseil municipal déclare qu'il ne veut plus conférer la qualité d'institutrice communale à une religieuse.

Il lui retire le traitement de 20 fr qui lui était alloué par le budget communal, mais lui laisse néanmoins l'appartement. En réponse le préfet dit regretter cette décision prise, dont il reviendra, car cette religieuse est signalée par les fonctionnaires compétents pour apprécier son mérite comme une institutrice zélée, capable et de bon caractère. En 1877, suite à plusieurs demandes du maire concernant la substitution d'une institutrice laïque à une institutrice congréganiste, le Préfet rappelle «que les conseillers municipaux des communes ne peuvent être appelés à opter entre l'enseignement laïque et congréganiste que dans le cas de décès, de révocation ou de démission des titulaires de leurs écoles.» Il ajoute aussi «qu'il n'est pas possible de substituer dans la commune de PRIAY, une institutrice laïque à l'institutrice congréganiste qui exerce ses fonctions en vertu d'une nomination régulière.»

Ce sont les «lois Ferry» du 16 juin 1881 et du 28 mars 1882 qui rendent l'école gratuite obligatoire et laïque pour les enfants de 6 à 13 ans. Cette loi retire aux religieuses le droit de contrôle et l'enseignement religieux sera dispensé en dehors des heures de classe.

Pour obéir aux prescriptions de cette loi, chaque famille doit faire connaître au maire le moyen d'instruction qu'elle adopte pour ses enfants soit école publique, soit privée.

Une commission municipale scolaire est instituée dans chaque commune pour surveiller et encourager la fréquentation des écoles. Elle est composée du Maire, d'un Délégué du canton désigné par l'Inspecteur de l'Académie et de Membres désignés par le conseil municipal.

En 1884 la population est de 1006 habitants. L'école publique compte 45 garçons et 27 filles, l'école congréganiste 38 filles et l'école mixte des Carronnières 25 garçons et 29 filles soit 164 élèves.

Depuis des siècles, l'école est au centre des préoccupations du village et ne cesse d'évoluer. Aujourd'hui, l'école de Priay voit son nombre d'élèves augmenter en raison d'une population toujours croissante. Elle reste un sujet de discussion au cœur du Conseil municipal.

# Ecole Communale

De nombreux évènements ont marqué l'année scolaire 2016/2017 :



## SPORTIFS

- Participation de la classe de CE2 à des rencontres USEP (rencontre Tchouk ball)
- Participation des élèves de CM au cross du collège
- Course à l'élastique, course coopérative réunissant tous les élèves de l'école (sauf les PS)
- Randonnée pédestre de fin d'année (élèves de Primaire)
- Matinée athlétisme avec les élèves de maternelle
- Séances de Natation au centre nautique d'Ambérieu (2 classes)

## CULTURELS

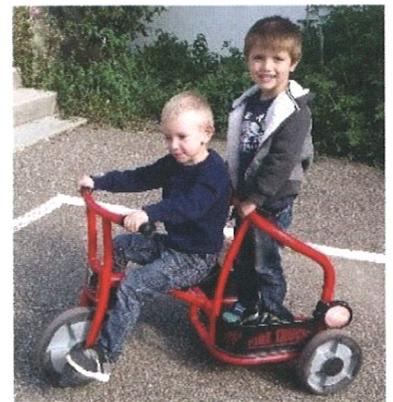
- Spectacle à l'Abbaye d'Ambronay (classes de GS)
- Sortie Cinéma (classes de CM)
- Sorties scolaires de fin d'année : Moulin guitare, Parc des oiseaux, Observatoire de la Lèbe



- **Création textes et musique d'un CD** chanté par les élèves, offert aux familles intitulé : «Elèves, chants et autres petites bêtes» [ photo couverture du CD]
- **Expression corporelle** : 5 séances par classe avec un danseur professionnel, démonstration des productions créées en fin d'année. (photo avec les PS)

**Décision fin juin du rectorat d'ouvrir une 9ème classe** suite aux effectifs importants prévus pour la rentrée 2017 !

De nombreux travaux ont été réalisés durant l'été dont la réfection de la cour des maternelles avec l'installation d'un tout nouveau bac à sable et la peinture d'une salle de classe.



# LISTE DES ASSOCIATIONS

**AIN'STANT FAMILLE** - Bérénice MACRI FALCONNET - Place Laurent Ferrand 01160 PRIA - 06 61 43 11 16 - contact@ainstantfamille.org

**AIP (Association Interprofessionnelle de Priay)** - Emilie BOZON - pharmaciedepriay@free.fr

**AMICALE BOULES** - Claude CUVELIER - 167, rue de la Mairie 01240 CERTINES - 04 74 22 02 72 - 06 12 37 93 12 - helene.aupecl01@sfr.fr

**AMICALE DE CHASSE COMMUNALE DE PRIAY** - Arnaud REVERDY - 100, rue des Guers 01160 PRIAY - 06 88 37 82 17 - arnaud.reverdy01@orange.fr

**AMICALE DES RETRAITES** - Alain HUQUET - Place Laurent Ferrand 01160 PRIAY - 06 75 98 07 70 - huquet.mireille@orange.fr

**BIBLIOTHEQUE** - Catherine GAGEZ - 350 Grande rue de la Côtière 01160 PRIAY - bibliotheque.priay@yahoo.fr

**CARbu (voitures sportives)** - Jean-Claude SEPTIER - 382, rue des Carronnières 01160 PRIAY - 06 10 14 38 53 - jeanclaude.septier@yahoo.fr

**CDFF (Comité des Fêtes et du Fleurissement)** - Prêt du matériel

Karine Majorczyk - 1271, Route de Genève 01160 PRIAY - 06 51 96 03 26 - cdff.priay@yahoo.fr

**CERCLE DE LA MARIA** - Jacky GROSGURIN - Chenaval 01640 JUJURIEUX - 04 74 36 93 19 - jgrosgurin@intrama.com

Jean-Luc COUCHOUX (secrétaire) - jeanluc.couchoux@free.fr

**DON DU SANG** - Liliane DELOY - 196 Chemin du Mas Falcon 01160 PRIAY - 06 75 96 53 41 - deloy.claude@wanadoo.fr

**ESVAP Entente Sportive Venus Aérobie de Priay** - Angélique CORBIOLI - 14 impasse des Truites 01160 PRIAY - 06 76 38 83 85 - esvapriay@gmail.com

**FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)** - Claude COLLOMBIN - 103 Chemin des Quarts 01160 PRIAY - 04 74 35 66 56

**FOLYPHONIE** - Chantal BROUILLET - 04 74 35 41 03 - 06 82 37 77 30 - chantal.brouillet@orange.fr

**FOOTBALL CLUB** - Johnny RYSER - 37 Impasse Robert Doisneau 01160 VARAMBON - 06 06 55 71 46 - joh.ryser@gmail.com

**LES FOULEES DES CARRONS Rives de l'Ain** - Jean-Philippe FAVIER - 32 Chemin des Charrons 01160 PRIAY - 06 76 71 62 28 - favier.family@orange.fr

**MARCHEURS DE PRIAY (groupe amical et non association)** - Jean-Paul BLANCHET - 04 74 35 49 41

Benoit PROTIERE - 04 74 35 40 46

**PECHE La Gaule Priaysienne** - Alain MICHELETTI - 2 Quai Lamartine 01230 Saint RAMBERT en BUGEY - 04 74 36 35 28 - 06 07 74 46 55

**RONDE DES JEUX** - Stéphanie LALONDE - 103 Chemin de la Tour 01160 PRIAY - 06 65 26 54 94 - lalondes@wanadoo.fr

**SHOOTING AirSoft 01 (jeu de plein air type Paintball -sans peinture-, tir sportif)**

Bruno GALIZZI - 1209 Route de Genève 01160 PRIAY - 04 74 35 64 63 - bureau@sas01.fr

**SOU DES ECOLES** - Eléonore MEISSAT - 347 Grande rue de la Côtière 01160 PRIAY - 06 16 50 17 23 - soudesecolespriay@hotmail.fr

**TITI ROCK MINET** - Isabelle BOUVARD - 42 Place Laurent Ferrand 01160 PRIAY - 04 74 35 63 84 - 06 16 29 64 58 - titirockminet@gmail.com

**YOGA LA RIVIERE D'ENERGIE** - Denise BESSON - 52 Chemin du Boudre 01160 PRIAY - 04 74 46 80 35 - larivieredenergie01@gmail.com

## FOYER RURAL DES RIVES DE L'AIN

Mme BERTHON Simone - 04 74 35 42 68

Site Internet : foyerruraldesrivesdelain.org

Mailto : foyerruraldesrivesdelain@gmail.com

**AUTOUR DU FOUR (activités Pain)** - Mario SEVILLA - 04 74 35 47 74

**GYMNASTIQUE** - Martine DEBEL - 04 74 35 64 85

**Le PATCHWORK** - Evelyne BILLON - 04 74 37 26 49

**PEINTURE SUR BOIS** - Françoise GRANDGEORGE - 04 74 35 48 06

**RANDONNEE PEDESTRE** - Bernard GAILHARDOU - 04 74 35 43 82

**TENNIS** - Marie-Jeanne TODESCHINI - 04 74 35 49 16

**VANNERIE** - René BILLON - 04 74 37 26 49

## Amicale Boule de Priay

Pour cette nouvelle saison, notre effectif reste stable; 3 nouveaux licenciés pour 3 départs. L'Amicale compte 26 adhérents et 10 cartes honoraires.

Au niveau des résultats dans les différents concours, cette année encore Le bilan montre de très bons résultats. Une équipe de vétérans a terminé seconde du championnat de l'Ain de cette catégorie et s'est qualifiée pour disputer le championnat de France à Nyons. Elle était composée de René LUVINI, Roger PUSSIER, Pascal PIROMALI et Gilbert SALA. Plusieurs adhérents ont terminé finalistes à des concours de doublettes ou de tête à tête. Une équipe de quadrette s'est qualifiée pour le grand concours OPAC.

Les concours organisés par la société ont obtenu un vif succès et sont maintenus pour la saison 2017-2018. Les dates figurent dans le calendrier des fêtes. Dès les beaux jours vous pouvez venir "faire rouler des boules" au clos de la rivière, nous vous accueillerons avec plaisir. N'hésitez pas à rejoindre l'Amicale et pour tous renseignements vous pouvez contacter le président :

Claude CUVELIER au 06 12 37 93 12



## La Gaule Priaysienne

Depuis 2015 que nous avons pris la direction de la Gaule Priaysienne, de grandes satisfactions sont venues récompenser le travail des membres du bureau ainsi que celui de certains volontaires.

L'aménagement du tour de l'étang, l'agrandissement de la buvette, l'entretien des bords de l'étang, ont été les grands chantiers de cette année.

Un empoissonnement réfléchi et adapté au plan d'eau, cinq safaris par an, expliquent le succès de la fréquentation de ce lieu.



## Association Titi Rock Minet

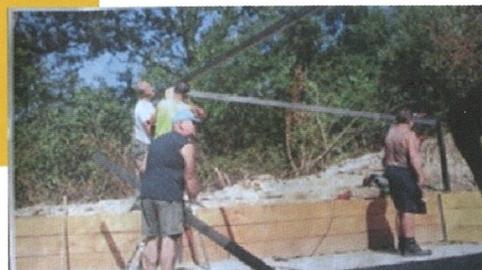
L'association TITI ROCK MINET propose des cours de rock tous les lundis à la salle des fêtes de Priay de 20h00 à 21h00 pour les débutants et de 21h00 à 22h00 pour les confirmés, dans une ambiance chaleureuse et sympathique. Un couple dynamique donne les cours à une quarantaine d'adhérents.

Pour cette année, la cotisation s'élève à 110€ pour une

personne seule et à 190€ pour un couple. Le bureau est composé de 4 personnes: Isabelle BOUVARD (Présidente), Gérard LENGAGNE (trésorier), Elodie LEROY (secrétaire) et David SALVETAT (secrétaire adjoint). Si vous voulez nous contacter pour toute information appelez le 04 74 35 63 84 ou envoyez un mail à titirockminet@gmail.com.

Je dois féliciter toute cette équipe qui ne "rechigne" jamais, qui est présente à toutes les manifestations et aux dix réunions annuelles. La porte est grande ouverte à notre association ; toute personne qui a envie de s'investir, peut prendre contact auprès du Président :

Mr Alain MICHELETTI  
tél : 04.74.36.35.28  
ou 06.07.74.46.55



# Les MARCHEURS de Priay



Malgré les chaleurs de cet été, les marcheurs de Priay se sont encore donné rendez-vous le mercredi pour partager un moment de convivialité dans les beaux paysages de la Dombes, du Bugey ou du Revermont. Les parcours sont adaptés à toutes les capacités et chacun peut y trouver son plaisir ! Et si de surcroît un anniversaire se fête, c'est pour le plaisir de tous !

A vous, amis de Priay (ou de plus loin), qui avez envie de nous rejoindre, rendez-vous parking de la Rivière, vers les jeux de boules, tous les mercredis à 13h45.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez aussi appeler Jean Paul Blanchet au 04 74 35 49 41 ou Benoit Protière au 04 74 35 40 46.

## Association Ain'stant Famille

«Il y a tout juste un an, l'association était créée : du concept à la rédaction des statuts, en passant par les brainstormings pour trouver un nom et un logo ou les recherches des premiers fonds, les premiers mois ont été très chargés.

Les trois manifestations organisées sur 2017 : le Carnaval en mars, la Soirée des Familles en juin et la Fête de la Rentrée en septembre ont connu un franc succès auprès des familles qui y ont participé. Trois mots pour qualifier l'année qui vient de s'écouler :

1. «Première» : C'était la première fois que les personnes entendaient parler d'AIN'STANT FAMILLE et ils nous ont quand même fait confiance et aidé. C'était la première fois que nous organisons la soirée des familles et la fête de la rentrée. Ce fût parfois difficile et laborieux, mais en même temps tellement motivant !

2. «Générosité» : Celle sans faille des membres adhérents de l'association et de leur famille. Celle de toutes les personnes qui nous ont donné un coup de main, une participation, un don, une subvention : particuliers, commerçants, associations, mairie, banque, etc. Cette année n'aurait tout simplement pas pu être sans cela !



3. «Convivialité» : c'est un terme repris directement des objectifs des statuts de l'association. Nos manifestations et animations n'en ont pas manqué, tout comme nos réunions !

A très bientôt !  
L'équipe d'AIN'STANT Famille  
Contact :  
[ainstantfamille@gmail.com](mailto:ainstantfamille@gmail.com)  
et suivez-nous sur  
facebook : Ain'stant Famille

Nous vous donnons rendez-vous le Samedi 10 Mars pour le Carnaval sur le thème des Pays du Monde !



# La Rivière d'Énergie



La Rivière d'Énergie vit de grands changements cette année.

- Plusieurs membres du bureau ont été renouvelés : secrétaire, trésorière, vice-présidente
- Un poste de vice-secrétaire a été créé, rendu nécessaire par l'augmentation des adhérents. Le yoga attire de plus en plus d'adeptes, notamment auprès des jeunes (notre benjamine a 17ans !)
- Un 3ème cours a été ouvert le mardi à 18h30. (Un cours le matin était souhaité mais la salle des fêtes est indisponible)
- Deux nouvelles profs assurent ces cours. Mmes Yannick Cointy et Alice Barba qui proposent un yoga différent. Chacun peut le découvrir en rattrapant par ex le cours qui aurait été manqué au jour habituel.

Actuellement il reste encore quelques places, alors si le yoga vous tente, n'hésitez pas à venir pour 2 cours d'essai toujours gratuits. Si vous souhaitez vous inscrire, le paiement est possible par chèque vacances ou coupons sport.



La présidente de la Rivière d'Énergie  
Denise Besson  
04 74 46 80 35  
larivieredenergie01@gmail.com

Yoga à la salle des fêtes  
Mardi et jeudi  
18h30 à 19h45  
Jeudi 20h à 21h15



## La Foulée Des Carrons

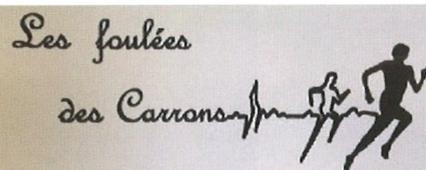
Voilà une année écoulée depuis la création «Les Foulées des Carrons». Actuellement, 18 adhérents, qui se retrouvent les lundi et mercredi, à 18h30, pour courir dans une ambiance conviviale, et dans la bonne humeur. Les coureurs de tous les niveaux parcourent les chemins et les routes de Priay, et des villages aux alentours sous le regard vigilant et bienveillant de «notre» coach JP !

L'association a été représentée sur une vingtaine de courses départementales, dont l'Ain en courant, le marathon relais des entreprises de Saint Vulbas, et l'Izernight (Maxime arrive 4/209 au scratch, parcours 17 kms). Nous profitons de cet article pour remercier de nouveau les sponsors, et tous ceux qui nous soutiennent sur les parcours.

Deux manifestations sont en cours de préparation pour l'année 2018, à savoir une vente à emporter en mars ou avril, et l'organisation d'une course le 8 septembre.



La composition du bureau est la suivante :  
Président : Jean-Philippe Favier  
Trésorier : David Maurand  
Secrétaire : Véronique Hubert



Pour toutes informations, vous pouvez contacter Jean-Philippe Favier au 06.76.71.62.28

# Foyer Rural des Rives de l'Ain

Après sept années passées à la tête de notre association Marinette Blanchet a passé la main, lors de notre CA nous avons élu une nouvelle Présidente, Simone Berthon.

Nous souhaitons bonne chance à notre nouvelle présidente, et nous remercions Marinette pour les années passées en tant que présidente.

Nous proposons toujours différentes activités, dont certaines se déroulent à Priay,

- **Patchwork** tous les jeudis après midi.

- la **Peinture sur Bois** et divers supports un mercredi par mois.

A Villette sur Ain d'autres activités que vous pouvez pratiquer :

- La **gymnastique** avec des cours différents comme la gym douce, le stretching ou la gym tonique.

- La section **Vannerie** où l'on peut pratiquer les différentes façons de tresser, l'osier, le rotin et le châtaignier noisetier. En avril de cette année les encadrants vannerie ont participé à une initiation du travail de la sparte, grâce à la venue d'un groupe de vanniers espagnols.

- **Autour du four.** Sur les conseils avisés qui ont accompagné notre passage à la farine bio, les différentes équipes ont acquis une bonne maîtrise dans l'élaboration des produits.



- La **randonnée pédestre.** Si vous avez envie de vous aérer, de marcher, rendez vous sur le parking du cimetière de Villette, le mercredi après midi pour un départ en covoiturage. Et par temps de neige, les sorties se font en raquettes.

- Le **tennis**, avec ses deux courts extérieurs à Villette.

Ajoutons à tous cela, la convivialité, le lien social, la transmission des savoirs, mixité générationnelle et sociale : nous sommes en pleine ruralité dynamique et ouverte sur autrui.

Nous remercions la commune de Priay et M. le Maire pour la mise à disposition de salles pour pratiquer nos activités, les artisans pour les dons effectués lors de la Farfouille ainsi que le Comité des Fêtes pour le prêt de matériel.

N'hésitez pas à nous rejoindre et pour tous renseignements soit par téléphone au 04 74 35 42 68 ou 04 74 35 62 42, également sur le site du Foyer Rural des Rives de l'Ain.

La Présidente  
Simone Berthon



## Club Alpine Renault du Bugey (CARBU)

En cette année 2018, le "CARBU" (Club Alpine Renault du Bugey) fête ses 2 années d'existence. Tout au long de l'année écoulée, les passionnés de voitures Sportives Renault ont été présents dans de nombreuses manifestations

(Rassemblements, Montées Historiques, Sorties Circuit, Rallyes Touristiques...)

n'hésitant pas à se déplacer hors de notre département. Faire connaître notre Association pour accueillir de nouveaux membres, dans une bonne ambiance omniprésente, en respectant le choix de chacun, tel est notre projet pour cette nouvelle année.

Nous tenons une réunion mensuelle tous les 1er vendredi de chaque mois.

Pour prendre contact :  
06.10.14.38.53

Jean-Claude SEPTIER  
Président "CARBU"



## Bulet en fête

Changement de lieu pour Bulet en fête ! Samedi 19 août nous avons occupé la salle des fêtes à l'occasion de notre traditionnelle rencontre entre Buletois et amis de Bulet. Bonne ambiance, plaisir de se retrouver, d'échanger, il est vrai que le parc Santhonnax avait un cadre de verdure qui va nous manquer.

Le concours de pétanque a pu avoir lieu et comme à son habitude la même équipe a gagné. Notre président Pierre et le vice-président René soupçonnent des « pots de vin ». Déjeuner et dîner ont repu tous les convives, ce n'est pas un jour de régime, surtout que les plats sont variés et en quantité.

Le lendemain après avoir mis bon ordre dans la salle des fêtes, un petit groupe a terminé ses agapes sur la terrasse de Mr et Mme SANTHONNAX.

Ce 21ème Bulet en fête a tenu toutes ses promesses alors au 22ème Bulet et très bonne année !

### Hommage à Germaine COCHE.

En cette fin d'année notre très dévouée secrétaire, Germaine nous a quittés.

Elle excellait dans la fabrication des bugnes et la réalisation des napperons au crochet.

Son souvenir restera auprès des Buletois.

## Le Sou des Ecoles

Le Sou des Ecoles de Priay est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle permet le financement et la réalisation des sorties pédagogiques des enfants de l'école de Priay : rencontres USEP\*, théâtre de Bourg-en-Bresse, festival d'Ambronay, séances de golf, séances de piscine, ciné lecture, sorties de fin d'années (exemples des années précédentes : Parc des Oiseaux, Moulin Guitare, Observatoire de la Lèbe, Planétarium...).

En plus d'apporter les fonds nécessaires pour les sorties de nos enfants, les différentes manifestations du Sou des Ecoles contribuent à la vie dynamique de notre village, comme

- en mars : le loto
- en mai : la vente des fleurs pour la fête des mères
- en juin : la kermesse
- en novembre : le repas
- en décembre : le marché de Noël.

L'association regroupe une trentaine de parents membres bénévoles qui œuvre activement avant, pendant et après chaque manifestation.

Les parents bénévoles se voient ainsi devenir organisateurs, décorateurs, serveurs, cuisiniers, animateurs, gestionnaires... Ils ne chôment pas et sont sans arrêt à l'affût de nouvelles idées, suggestions... ou de nouveaux membres !

Cette année, plus encore que les autres années, nous devons retrousser nos manches et faire en sorte que chacune de nos manifestations soit une réussite. En effet, deux ouvertures de classe en deux ans impliquent pour l'association un budget supplémentaire alloué à chaque nouvelle classe.

Chaque aide, qu'elle soit ponctuelle ou régulière, est la bienvenue. Aider à organiser une manifestation, faire venir du monde, monter les chapiteaux, ranger les

salles, faire les courses, ou juste acheter une part de gâteau... sont des aides précieuses qui nous permettent de continuer à œuvrer pour les enfants. A cela s'ajoutent les cotisations versées par les familles et la subvention de la mairie qui sont indispensables au maintien des activités.

Nous remercions ainsi chacun de vous qui participez aux manifestations proposées par le Sou des Ecoles. Nous remercions également la municipalité pour son soutien, le corps enseignant pour son implication et tous les commerçants et artisans de Priay, qui répondent toujours présents.

Continuons à agir ensemble pour l'épanouissement de nos enfants !

SOU DES ECOLES  
Priay

Page facebook :  
Sou des Ecoles de Priay

\*USEP : Union Sportive  
de l'Enseignement du  
Premier degré



# Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay

Le bureau du CDFP arrive au bout de son mandat malgré deux années difficiles du fait de multiples problèmes. Problèmes budgétaires d'abord car en 2017, il n'y a pas eu de participation financière de la mairie, pour l'achat des fleurs, ni de versement de la subvention annuelle. Le CDFP a dû financer intégralement les fleurs et assurer l'entretien d'un matériel vieillissant (notre joli camion vert a 25ans !). Problèmes d'effectifs également, suite à la suppression de la mise à disposition d'un employé municipal 2 demi-journées par semaine. Sans oublier les bénévoles qui ont lâché le CDFP car ils n'éprouaient plus de plaisir à participer et donner de leur temps dans ces conditions regrettables. Pourtant le bénévolat est une chance et une richesse pour une commune particulièrement en période de baisse des dotations. Pour animer notre village, nous avons proposé de nouvelles manifestations :

La Galette'Party en janvier, la Foir'Fleurs et «Ensemble Fleurissons Notre Village» en mai.

Cette dernière proposition répondait à une demande souvent formulée par des personnes aimant fleurir mais indisponibles en semaine. D'où l'idée de les inviter un samedi matin, le casse-croûte étant offert par le CDFP.

Afin de communiquer largement, tous les priaysiens avaient reçu l'invitation dans leur boîte aux lettres.

Au final, 4 personnes ont répondu dont un jeune homme de 80 ans. C'est donc cette petite équipe qui a fleuri les hameaux : Le Désert, la Blanchère...

Pourtant, de nombreux témoignages prouvent que le fleurissement est très apprécié à Priay mais surtout quand il est fait pas les autres...

Dommage !

Pour rappel, le CDFP, c'est l'animation et le fleurissement du village. Sans oublier, la gestion de matériel pour tous, particuliers, professionnels ou associations, qui permet la réussite des fêtes familiales ou des manifestations innovantes ou traditionnelles.

Les tarifs sont disponibles sur le site de la mairie : <http://www.priay.com/>

Au fil des mois nous avons eu l'occasion d'échanger avec les associations de Priay ou extérieures. Le renouvellement des bénévoles est un vrai problème et les équipes en place fatiguent.

Pourtant à Priay, il suffirait de peu de monde par rapport au nombre d'habitants, qui est en constante augmentation : Des retraités pour leur disponibilité, des jeunes pour leur dynamisme et leurs idées. Un mélange de génération qui serait riche en échange !

Denise Besson



## FNACA des bords de l'Ain

Une bien triste fin d'année 2017 pour notre comité avec le décès, le 01 novembre, de notre adhérent et ami Jaqui Rey.

Comme les années précédentes, nous avons participé aux cérémonies des 8 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre aux côtés de la municipalité de Priay.

Nous y avons assuré avec les enfants de l'école, la collecte du bleuet de France.

Bonne Année 2018 à tous !

Pour le Bureau de la FNACA :  
Claude COLLOMBIN  
Roger BOUVARD  
Paul BERNARD

L'Amicale Chasse Communale de Priay est une association Loi 1901. Nous tenons à souligner que la chasse est une passion règlementée, respectueuse de la faune sauvage et des usagers de la nature.

Le chien est essentiel à notre passion. Il est notre fidèle compagnon et assistant, qu'il soit d'arrêt pour le gibier à plume ou courant pour le gibier à poil.

Rendez-vous de l'année :

Début mars, fabrication et vente de boudins au local de chasse de Priay (situé à l'intersection des routes de Certines et Chalamont).

Nous sommes à votre disposition pour toute information.

Monsieur Le Président : M REVERDY Arnaud - 06.88.37.82.17

Monsieur Le Vice-Président : M ARENA Joseph - 06.18.16.38.35

Monsieur Le Garde : M L'HERBETTE Christophe - 06.18.39.28.85



## L'amicale Chasse

Le programme des festivités 2017 a commencé par la Galette des Rois et les Anniversaires le 11 janvier. A cette occasion, huit adhérents dont cinq femmes et trois hommes se sont vus offrir le petit cadeau traditionnel.

Le 22 du même mois, l'Amicale a organisé un Loto, le CDFP ayant prévu une autre manifestation. Pour cette première fois, les membres du bureau, dépourvus d'expérience, ont jeté toute leur force dans la bataille, aidés par quelques adhérents très volontaires. Le résultat a été à la hauteur de nos espérances bien que la Salle des Fêtes n'ait pu être remplie car il y avait d'autres lotos dans des communes avoisinantes. Les commerçants et artisans sollicités ont bien répondu à notre attente et se sont montrés généreux envers l'Amicale.

Le Repas de Printemps du 09 avril nous a été servi par «La Cuisine d'Augustine» dans la Salle des Fêtes et a été très apprécié par les soixante-deux convives.

Pour le voyage de l'année, l'Amicale s'est rendue au Hameau du Fromage à Cléron dans le Jura. Après la visite du musée et d'une partie de l'usine, un agréable déjeuner, animé, a été proposé. Puis, l'on a dansé jusqu'au retour.

L'année se termine avec le repas festif de fin d'année du 13 décembre. Un magicien, passera de table en table pour agrémenter ce moment convivial.



L'Assemblée Générale aura lieu le mercredi 17 janvier 2018 et sera suivie de la Galette des Rois et des Anniversaires. Le programme des activités de l'année à venir sera alors dévoilé.

## LISTE DES MEMBRES DU BUREAU (par ordre alphabétique)

### **BLANCHET JEAN-PAUL - TRESORIER**

Route du G0ttu 01160 PRIAY  
04 74 35 49 41

### **CHAMBARD FRANCOIS - TRESORIER ADJOINT**

6 Grande Rue Côtière 01160 PRIAY  
04 74 35 63 49 - francois.chambard@sfr.fr

### **HUQUET ALAIN - PRESIDENT**

379 Route des Tuileries 01160 PRIAY  
04 74 38 67 81 - 06 75 98 07 70 - huquet.mireille@orange.fr

### **HUQUET MIREILLE - SECRETAIRE**

379 Route des Tuileries 01160 PRIAY  
04 74 38 67 81 - 06 71 64 66 95 - huquet.mireille@orange.fr

### **MAURAND MICHELINE - VICE PRESIDENTE**

487, rue des Champagnes 01160 PRIAY  
04 74 35 63 49 - micheline.maurand@free.fr

### **ROCHEREAU PHILIPPE - SECRETAIRE ADJOINT**

Passage de l'Ecotay 01160 PRIAY  
09 84 28 19 86 - 06 75 76 45 70 - contact@rochereau-services.fr

2017 a été une année de remise en route pour notre groupe de choristes.

Malgré un effectif réduit mais motivé et assidu, (une personne de Priay nous a rejointes depuis septembre), nous avons pu proposer un apéritif-concert à la salle SALPORT le 18 juin. Bien que ce soit un jour d'élections, nous avons partagé un agréable moment avec une salle bien remplie et en présence de Monsieur le Maire.

La réussite de cette prestation nous encourage à poursuivre notre activité ; cette année encore, ce sont deux choristes qui animent les répétitions de chaque lundi soir et Béatrice Lachenal-Vignal, chef de chœur, qui vient en renfort nous faire travailler un dimanche par mois environ.

Nous prévoyons d'animer un après-midi auprès des résidents des « Jardins de Monal », et éventuellement de participer à des concerts avec d'autres chorales. Le 26 novembre nous avons chanté avec le chœur CHANTUOSES à Certines.

Nous avons choisi le thème des prénoms pour cette saison : Nathalie (Bécaud), Amstrong (Nougaro), Il est libre Max (Christiani)... et avons toujours plaisir à reprendre et perfectionner des chants des années précédentes. La plupart du temps nous chantons à trois voix.

Les séances de travail, bien que très sérieuses, sont des moments de détente et de partage, et nous invitons toutes les personnes qui ont envie de chanter à venir nous rejoindre, nous les accueillerons volontiers, même en cours d'année.

Répétitions tous les lundi soir de 19 h 30 à 21 h 30 à la salle SALPORT (salle de la Rivière).

Contacts :

Chantal BROUILLET

tél. 04.74.3541.03, mail : chantal.brouillet@orange.fr

Lisa GRIFFITHS

tél. 06.99.2720.58, mail : gpeterlisag@aol.com



## Entente Sportive Venus Aerobic de Priay



ESVAP a été créée en novembre 2016. Cette association permet la pratique de l'aérobic sportive (discipline de la FFGym), elle consiste en la réalisation d'un enchaînement chorégraphique avec des porters sur une musique dynamique.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle recrue la saison dernière.

Le but de cette année est de participer à des démonstrations et/ou compétitions. Cela nécessite plusieurs entraînements par semaine.

Faute de disponibilité de la salle de Priay, nous étudions actuellement les possibilités de créer une antenne sur la commune de St Jean le vieux qui pourrait nous permettre l'accès à une salle les vendredi en fin de journée.

Actuellement, entraînements les mercredis à 19h à la salle des fêtes de Priay.

Une participation assidue aux cours est exigée



## Football Club de Priay

Sous la direction de son nouveau président Jonhny Ryser, le club de foot de Priay a fêté cet été ses 80 ans avec tous les anciens licenciés ayant marqué l'histoire du club.

Il s'est aussi enrichi d'une nouvelle équipe féminine qui vient s'ajouter aux équipes seniors et vétérans.

Cette année, le club a décidé de remettre au goût du jour les galettes cuites au feu de bois dans le vieux four de la rue de la Rivière. Celles-ci ont remporté un franc succès sur la place de la Mairie début Novembre.

Toujours dans une grande convivialité, nous espérons vous voir toujours plus nombreux à nous supporter au stade Henry Esteve le dimanche après-midi. Les dates des matchs sont affichées sur le panneau lumineux de la place.

Pour les plus sportifs et sportives, nous serons heureux de vous accueillir pour les entraînements le mercredi soir de 18h30 à 20h30 pour les féminines et le mardi et jeudi de 19h00 à 21h00 pour les seniors et vétérans.



Judo enfants mardi et vendredi : 18h00 à 19h00

Judo ados/adultes mardi et vendredi : 19h00 à 20h30

Judo éveil « kids » : de 18h00 à 19h00

Présidente : Chrystelle LANDRY

Trésorière : Fabienne BROQUET

Secrétaire : Françoise SPANNENTE

Secrétaire-adjointe : Laurence MAGNE

La présidente, les professeurs, le bureau et tous les judokas souhaitent à toutes et tous une belle année 2018 sportive.

Amitiés Sportives.



## Judo Club de Villettesurain

Le Judo-Club de Villettesurain est né... à Priay, il y a plusieurs décennies ! Lors de l'année écoulée, le judo-club a maintenu son nombre d'adhérents autour d'une soixantaine (38 hommes et 22 femmes) répartis entre 39 licenciés de Châtillon, 14 de Priay, 3 de Villettesurain et quelques communes avoisinantes.

Mais elle a été marquée par un événement important : le club a eu l'immense plaisir de voir Christian MARCE obtenir son 6ème Dan et recevoir la symbolique ceinture rouge et blanche des mains de Jean-Luc Rougé, président de la fédération de Judo. Il intègre le cercle restreint des Hauts gradés. Depuis 30 ans il enseigne à Villettesurain et a formé 23 ceintures noires. Félicitations !

Les mardis et vendredis, les enfants, ados, adultes s'entraînent sous la direction des 2 Christian's MARCE (6ème Dan) et RUBAT (5ème Dan). Malgré leurs regrets de constater l'arrêt au cours de ces dernières années de jeunes à la porte de la ceinture noire, ils ont eu le plaisir durant cette saison de voir leur implication récompensée. En effet, sur le plan sportif, 2017 a été marquée par des résultats qui méritent d'être mis en valeur :

Chrystelle LANDRY, nouvelle présidente du club obtient son 2ème DAN et son CQP (certificat de qualification professionnelle) lui permettant d'enseigner le judo.

Les pratiquants du club (jeunes et moins jeunes) ont

aussi brillé : lors de la coupe départementale, Angéline-FRAPPIER gagne sa catégorie et va concourir en régional, Benjamin BRUNEL termine 3ème de la sienne (cadets).

Le judo est aussi une histoire familiale ; chez les CAVALLA, Michel le père a validé son kata avec félicitations, en vue de l'obtention de son 2ème Dan ; Nicolas, le fils, a réussi son Diplôme Assistant Club et par là a fait d'énormes progrès en compétition. Bravo à eux 2.

Sans idée de compétition, mais surtout pour apprendre les rudiments du judo, les 3-6 ans envahissent le tatami le jeudi soir. Encadrés par Cyril, Chrystelle, Françoise, Laura, Laurence, ils s'exercent à la latérisation, l'équilibre et à quelques techniques simples. Avec une moyenne d'une quinzaine d'enfants cette année, ceux qui sont surnommés « affectueusement » les Kids représentent un vivier pour les cours du mardi. Ils n'hésitent pas à venir aussi de Meximieux, Crans, Douvres... peut-être pour la fameuse grenadine de fin de cours ? Priay est représentée en nombre depuis l'an passé et cette saison s'annonce encore meilleure !

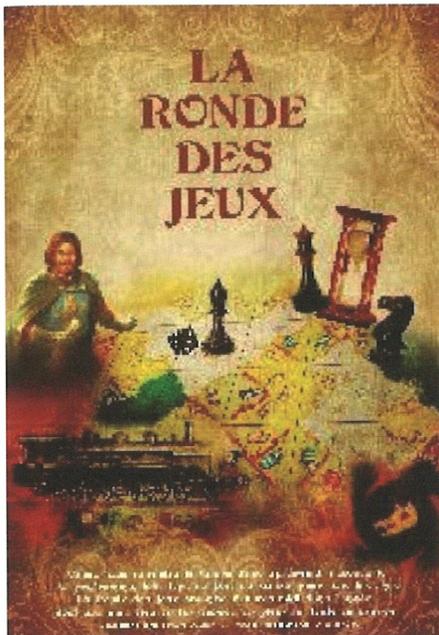
Le club est dans l'attente de résultats positifs pour cette nouvelle saison ; tout en préparant les nouvelles échéances, il organise déjà sa coupe de Noël et son gala de fin de saison (juin 2018).

<https://judovillettesurain.com>

e-mail : judoclubvillettesurain@gmail.com

# ENEZ ENTRER DANS... La Ronde des JEUX

Trois ans déjà pour la ronde des jeux



La ronde des jeux, association fondée en juillet 2014, organise plusieurs après-midis ou soirées jeux par an pendant lesquelles joueurs de tous âges peuvent venir partager le plaisir de jouer à deux, trois, quatre et bien plus. Dans une ambiance conviviale, les membres de l'association vous feront découvrir de nombreux jeux d'observation, de stratégie ou d'adresse.

Notez d'ores et déjà les dates pour l'année 2018 :

- **Vendredi 09 février 2018 à partir de 21h (soirée jeux, ados et adultes), salle de la rivière (Nouveauté)**
- Samedi 17 mars 2018 16h-20h (tous publics), salle de la rivière
- Samedi 28 avril 2018 16h-20h (tous publics), salle de la rivière
- **Vendredi 25 mai 2018 à partir de 21h (soirée jeux, ados et adultes), salle de la rivière (Nouveauté).**

Le système d'adhésion est simple.

Âge (date de naissance demandée)	Cotisation annuelle donnant accès à toutes les sessions organisées pendant l'année scolaire	Inscription ponctuelle donnant accès à une session
Moins de 10 ans Présence d'un adulte obligatoire	5 euros	2 euros
10 ans et -16 ans Présence d'un adulte non obligatoire	7 euros	3 euros
16 ans et plus (à partir de 1999) Présence d'un adulte non obligatoire	10 euros	5 euros



Le bureau reste inchangé :  
Mme LALONDE (présidente),  
Mme DEL BOVE (secrétaire) et  
Mme NAVALE (trésorière).

Pour toute demande de renseignements, contactez Marion Del Bove au 06.08.80.28.63 ou macharret@yahoo.fr

## La Bibliothèque de Priay

La bibliothèque de Priay est une association dont le but est de vous proposer un choix de livres, de CD et de DVD le plus important et le plus varié possible. Avec plus d'une centaine d'adhérents elle permet aux adultes comme aux enfants de partager le goût de la lecture et de se documenter dans de nombreux domaines : sciences, tourisme, droit, santé, jardinage musique etc. Elle propose pendant les vacances des lectures de contes pour les enfants.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Tarifs : par an : 10€ pour un adulte et 6€ pour un enfant.

Si vous aimez les livres, n'hésitez pas à venir nous aider !



# AMICALE DES **Donneurs de Sang**

En 2017, a vu le nombre de donneurs sur les trois communes en augmentation, 144 donneurs dont 11 nouveaux, les horaires des trois collectes se tiennent toujours de **15h30 à 19h00**.

Notre assemblée générale s'est tenue à Châtillon la Palud, en présence de Monsieur Jean-Yves Goiffon (Membre du conseil d'administration de l'UD01 et responsable des collectes événementielle).

L'Union Départementale Fédérée des Associations pour le Don de Sang Bénévole de l'Ain a pour objectif de promouvoir le Don de Sang Bénévole, ses missions sont : **Former, Informer, Défendre** l'Ethique des donneurs de sang bénévoles, **Volontariat, Anonymat, Bénévolat, Non Profit**.

**LE CORPS HUMAIN N'EST PAS A VENDRE, RIEN NE PEUT REMPLACER LE SANG HUMAIN.**

## Le don de plasma

### CONDITIONS POUR DONNER SON PLASMA :

- Avoir entre 18 et 60 ans – Ne pas avoir d'antécédent d'allergie sévère – Peser au moins 50 kgs
- Ne pas prendre de traitement contre l'hypertension artérielle
- Avoir de «bonnes veines» (une infirmière EFS pourra vous indiquer si c'est votre cas)

### COMMENT SE PASSE LE DON ?

A la différence du prélèvement de sang total où il s'agit simplement d'un prélèvement, l'infirmière (spécialement formée) prélève le sang au donneur. Seul le plasma est conservé (650 à 800 ml), les autres composants prélevés dans le même temps (globules rouges et plaquettes) lui sont restitués au fur et à mesure du prélèvement dit «par aphérèse».

### A SAVOIR :

- Les donneurs du groupe AB, donneur de plasma universel, sont particulièrement recherchés.
- On peut donner son plasma toutes les 2 semaines, dans une limite de 24 fois par an
- Le don dure de 45 à 60 minutes, sur RDV au 04.74.50.62.20, uniquement sur le site de Bourg
- Délai de 2 semaines avec les autres types de don.

Pour plus d'informations sur les différents dons ou pour trouver une collecte près de chez soi, rendez-vous sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) ou appelez le 0 800 109 900 (Gratuit depuis un poste fixe)

Un besoin constant de sang, plus de 1000 poches par jour afin de pallier aux maladies et accidents dans la région Rhône Alpes. Seulement 4% de la population française donne son sang.

L'intervention de l'ADOT : rappelons que le don d'organes est un acte généreux, gratuit dont il faut parler de son vivant, 21 464 personnes sont en attente de greffe, sachant que sur une personne au moins 3 organes peuvent être prélevés, la loi de santé devrait changer en 2017, toute personne décédée sera considérée comme donneur potentiel, sauf si elle a clairement exprimé son refus. La moelle osseuse peut être prélevée de 18 au 59ème anniversaire, lors d'une opération de la hanche, l'os sert à faire de la poudre d'os, celle-ci est transmise notamment aux sportifs.



**RAPPEL :** Pour être donneur, il faut avoir 18 ans (pour le 1er don se présenter avec sa carte d'identité) **surtout ne pas être à jeun**, répondre avec franchise à un questionnaire, avoir un entretien avec le médecin de l'E.F.S. afin tendre son bras. Vous pouvez donner votre sang jusqu'à la veille de vos 71 ans. Les dons sont de 6 pour les hommes et 4 pour les femmes.

Les bénévoles ont pris un repas partagé en Juin et ont assisté au passage du tour de l'Ain, dans la caravane se trouvait la voiture prêtée par l'EFS à l'UD01 pour promouvoir le don du sang.

Sinon aucune manifestation n'a eu lieu cette année, soit à cause du mauvais temps, soit pour cause de maladie de nos bénévoles, nous souhaiterions que des jeunes s'engagent dans notre Amicale afin de promouvoir le don de sang.

BONNE ANNEE 2018

Martine Millet Présidente



# PARTENAIRES

## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

**NOUVEAU**  
Programme OPAH<sup>(1)</sup>  
2018 - 2020

OPAH > Une action intercommunale qui permet un accompagnement technique et des subventions pour rénover les logements.



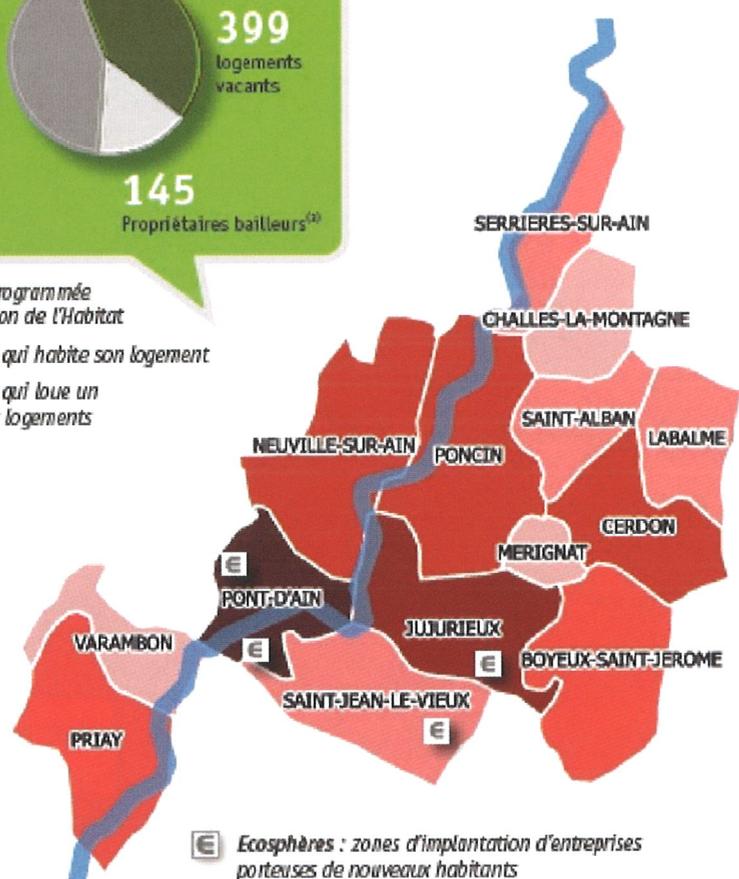
<sup>(1)</sup> Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

<sup>(2)</sup> Propriétaire qui habite son logement

<sup>(3)</sup> Propriétaire qui loue un ou plusieurs logements

### LES PRIORITÉS DU PROGRAMME

- Lutter contre la précarité énergétique en améliorant la performance énergétique des logements
- Favoriser l'autonomie des personnes âgées ou handicapées par l'adaptation de leur logement
- Réhabiliter les logements vacants en vue de développer les logements locatifs à « loyer modéré »
- Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé



**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ET AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION, QUELLE EST LA MARCHÉ À SUIVRE ?**

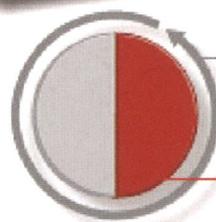
Demander à la communauté de communes ou à votre mairie la fiche permettant de renseigner votre projet ou télécharger cette fiche sur :

[www.ain-cerdon.fr](http://www.ain-cerdon.fr)

En savoir plus :

04 74 21 02 01 [accueil.ain@soliha.fr](mailto:accueil.ain@soliha.fr)

Programme OPAH  
2011 - 2015



**104** logements rénovés

**5** millions de travaux réalisés

**DONT**

**2,5** millions d'aides

ANAH (Etat) : 33,5%  
Département de l'Ain : 7%  
CCRAPC : 9,5%

## Point Accueil Solidarité de Pont d'Ain

L'antenne locale de la Maison Départementale de la Solidarité est composée de 3 assistantes sociales, de deux puéricultrices et d'une secrétaire.

Se tient également, sur rendez-vous uniquement, une permanence gratuite d'un écrivain public.

Permanence les 1er et 3ème jeudis du mois, de 9h00 à 11h30.

Rédaction et lecture de courrier, remise en forme de CV, rédaction de dossiers administratifs, accès internet pour démarches administratives...

Adresse :

**Point Accueil  
Solidarité (PAS)**  
Maison Médicale  
16, Rue du 1er  
Septembre 44  
01160 PONT D'AIN

Tél : 04 74 39 07 21

## L'ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural



L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

**Gamme AUTONOMIE**

Aide et accompagnement des seniors et des personnes en situation de handicap (Aide à la toilette, aux repas, courses, etc...)

**Gamme DOMICILE**

Ménage, repassage,  
Aide au retour d'hospitalisation

**Gamme FAMILLE**

Garde d'enfants, soutien aux familles,  
Entretien courant du logement,  
Aide à la préparation des repas

**L'ADMR RECRUTE**  
N'hésitez pas à postuler !  
Venez déposer votre CV



Possibilité d'aide financière  
(Caisses retraite et mutuelles, MDPH  
Conseil départemental - CAF)

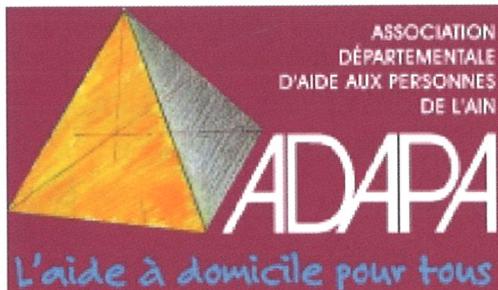


Un service de proximité  
au cœur de l'humain

### Contactez-nous !

ADMR Centre Dombes  
154 rue du Commerce  
01330 Villars-les-Dombes  
Tél : 04 74 98 49 19  
Mail : [achalamont@fede01.admr.org](mailto:achalamont@fede01.admr.org)  
Horaires d'ouvertures du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30





## L'ADAPA,

au service des plus fragiles  
depuis près de 60 ans  
sur tout le département de  
l'Ain à travers :

- ♦ L'Aide à la personne
- ♦ L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- ♦ Et d'autres services encore...

### Les +

Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

### A la une !

## Prévention & Animation

*Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir*

Une réponse novatrice  
aux besoins des seniors  
à travers nos

**Ateliers Prévention & Animation**



Contactez-nous au  
**04 74 45 59 65**  
Votre contact de proximité :

Mme Martine LARRE

[m.larre@adapa01.com](mailto:m.larre@adapa01.com)

Place Yves Mercier

01450 Poncin

Mardi 10H30 - 12H

Mairie de Jujurieux

Jeudi 8h-10h

# Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique



Centre Local d'Information  
pour les personnes âgées  
et leur entourage

Le service est gratuit

## Le CLIC, c'est :

- un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et de prévention
- un lieu de coordination et d'aide à la prise de décision pour les personnes, leur entourage et les professionnels
- un lieu ressource pour les professionnels de la gérontologie

## A qui s'adresse-t-il ?

A toute personne retraitée et à son entourage qui seraient à la recherche d'information ou qui auraient besoin d'être aidé et accompagné dans certaines démarches.

Même si vous avez de la famille qui réside dans un autre département, le CLIC peut vous donner les coordonnées des lieux d'informations sur toute la France.

## Pourquoi contacter le CLIC ?

Vous vous interrogez sur la mise en place d'aide à domicile, sur des structures d'hébergement pour personnes âgées, sur des activités de loisirs... Le CLIC répond à vos questions et facilite vos démarches.

- Qui dois-je appeler pour avoir une aide à domicile ? Combien cela va me coûter ? Quelles sont les différences entre tous les services ?
- Est-ce qu'il existe des aides quand on sort de l'hôpital ? Lesquelles ? Où dois-je m'adresser ? Quels dossiers faut-il faire ? Qui peut m'aider pour remplir les dossiers ?
- Quels sont les tarifs des établissements d'hébergement pour personnes âgées ? Est-ce qu'il existe des aides financières ? Quel établissement est le plus adapté à mon état de santé ?
- Je ne peux plus enjamber ma baignoire. Est-ce que je peux avoir des aides pour mettre une douche à la place ?
- Je souhaiterais apprendre à utiliser internet. Où puis-je apprendre ?
- Je suis inquiet pour ma mémoire. A qui dois-je en parler ? Est-ce qu'il existe des lieux de consultation ?

## Le CLIC c'est également...

L'organisation de réunions d'information, de conférences ou encore d'ateliers sur des thématiques de prévention sociale et médico-sociale à destination des seniors.

**Exemple :** la mémoire, le sommeil, la gestion du stress, les arnaques à la consommation, le bon usage du médicament, la prévention des chutes...

Contactez-nous pour savoir les prochaines actions qui sont organisées.

CLIC DU BASSIN  
BURGIEN

11 rue Aristide Briand

01 000 BOURG EN BRESSE

04.74.22.11.11

[climbassinburgien@adag01.fr](mailto:climbassinburgien@adag01.fr)

[www.adag01.fr](http://www.adag01.fr)

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi

De 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

Prise de RDV souhaitée

Possibilité de visite à domicile

# La compétence **GEMAPI** dans le bassin versant de la rivière d'Ain et affluents du Rhône

## AUJOURD'HUI

# 4

établissements publics

- SMISA - Suran
- SBVA - Basse vallée de l'Ain
- SIABVA - Albarine
- CCHB - Lange-Oignin

## PROJET 01 JANVIER 2018

## Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Une nouvelle compétence obligatoire : Loi **MAPTAM** du 27 janvier 2014 - Loi **NOTRE** du 7 août 2015

### Entretien et restauration des cours d'eau et des zones humides



Les Gorges de la rivière d'Ain sont une des zones historiquement « ophélines » à prendre en gestion au 1er janvier 2018 (CA3B-CCHB-CCPM)

### Prise en charge des ouvrages de protection contre les crues



La gestion des digues est une nouvelle mission intégrée au volet Prévention des Inondations (Digue de la Moratix, CCRA-CCRARC)

# 9

EPCI Membres

- CA du Bassin de Bourg en Bresse
- CC de la Dombes
- CC de la Plaine de l'Ain
- CC du Haut Bugey
- CC du plateau d'Hauteville
- CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon
- CC de la Petite Montagne
- CC de la Région d'Orgelet
- CC Porte de Jura

# 1

Syndicat Mixte



# 1 700

Km<sup>2</sup> de territoire



# 1 300

Km de rivières



# 150 000

habitants



# Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Des programmes coordonnés et concertés d'actions réparties sur le territoire



Dérasement d'un saul en rivière dans le bassin de l'Albarine (SIABVA)



Travaux d'entretien de la ripisylve en amont d'un secteur urbanisé sur le bassin du Veyron (SBVA)



Travaux de restauration du lit du Lange à Groisier (CCHB)



Inondation majeure à Saint-F Lambert en Bugay en 1990 lors de la crue centennale de l'Albarine (SIABVA)



Sensibilisation des générations futures par l'animation scolaire (SBVA)



Le lac de Nantua est le plus vaste plan d'eau d'origine naturel dans le territoire (CCHB)

## Les missions de la compétence GEMAPI :

- Renaturation de zones humides, cours d'eau ou plans d'eau
- Entretien du lit, des berges, de la ripisylve
- Gestion des ouvrages de protection contre les crues
- Stratégies globales d'aménagement de bassin versant
- Restauration des cours d'eau pour lutter contre les crues en aval

## Les missions associées :

- Prévention des impacts cumulés des pollutions
- Concertation d'usages et aide aux projets des acteurs locaux (associations, collectivités)
- Animations scolaires, sensibilisation du grand public et des usagers
- Gestion des espaces naturels animation de la conservation (Natura 2000, sites classés)
- Gestion de la ressource en eau actuelle et future

Ces missions sont déclinées en actions répondant aux objectifs européens de retour au bon état des masses d'eau. Elles se répartissent sur l'ensemble du territoire.

La cartographie, ci-dessous, localise les différentes actions en cours de réalisation ou programmées.

### Programme provisoire de travaux 2017-2026

#### Thématiques des travaux :

- Actions GEMA
- Actions GEMAPI
- Actions hors GEMAPI
- Zone d'études de prise en charge avant travaux



Contact : Mission GEMAPI – Cyril Cavillon – sbva-ccavillon@orange.fr

Rédaction : Mai 2017/AL – Source : Mission GEMAPI – Mission d'appui GEMAPI – Illustrations : Mission GEMAPI – SBVA – SIABVA – CCHB

## Hommage à Jacqui REY

Jacqui REY est décédé le 1er novembre 2017 à l'âge de 78 ans, des suites d'une longue maladie.

Il était né le 30 avril 1939 à Oytier St Oblas dans le département de l'Isère. Il exercera le métier de charcutier jusqu'en août 1963 ; il fut appelé à la guerre d'Algérie de mai 1959 à août 1961.

Il entre ensuite dans la gendarmerie, métier qu'il exercera jusqu'à son arrivée à Priay.

C'est en 1978 qu'il arrive à Priay, reprenant le bar qu'il nomma "Chez Jacqui" ("La Truite à l'Ombre aujourd'hui"). Il l'exploitera jusqu'en 1990, date à laquelle il s'installa dans la maison qu'il venait d'acheter avec son épouse, pour y couler, selon l'expression consacrée, une retraite paisible.

De son mariage avec Yvonne, il aura deux enfants, Serge et Gislaine qui lui donneront cinq petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Il s'investira beaucoup dans la vie associative du village et tout particulièrement pour le club de football en tant que président et arbitre.

Il s'engage dans la vie communale de Priay en 1983, où il exerce les fonctions de conseiller municipal, puis de 1er adjoint auprès de Monsieur René SANTHONNAX maire. Puis il sera maire de juin 1995 à octobre 2006.

De ses deux mandats, on retiendra la réalisation des ateliers-garages communaux et caserne des pompiers, la mise en fonction de la station d'épuration de Bellegarde avec le raccordement assainissement des Carronnières et du Biez, la construction d'une nouvelle station d'épuration au bourg, l'installation d'un médecin et d'un dentiste.

Les dernières années de sa vie, il aimait jouer aux jeux de tarot, de boules et partager les moments de convivialité avec l'amicale des retraités que son épouse présidait.

Il laisse le souvenir d'un homme intègre et rigoureux dans le travail.



# Calendrier des manifestations

05/01 CDFF - A.G. - 18h - Salle rivière  
06/01 MAIRIE - Cérémonie des Vœux - 10h30 à 12h - Salle des fêtes  
13/01 AINSTANT FAMILLE - 15h à 17h - Préparation du Carnaval  
Salle rivière  
17/01 AMICALE DES RETRAITES : A.G. + Galette des rois  
Salle des fêtes  
19/01 DON DU SANG COLLECTE - Chatillon la Palud  
Espace culturel de rencontres - 15h30 à 19h  
20/01 DON DU SANG - Chatillon la Palud  
Espace culturel de rencontres  
Soirée théâtre - Chatillon La Palud

02/02 CDFF - A.G. - 18h30 - Salla rivière  
03/02 AINSTANT FAMILLE - 15h à 17h - Préparation du Carnaval  
Salle rivière  
09/02 RONDE DES JEUX - 21h - Soirée Ados - Salle rivière  
11/02 DON DU SANG - A.G. - pas d'horaire - Salle rivière  
24/02 RIVIERE D'ENERGIE : Soirée Yoga  
Installation à partir de 12h - Salle des fêtes

03/03 DON DU SANG - Chatillon la Palud  
Espace culturel de rencontres  
Repas Saucisson/pommes de terre - Chatillon La Palud  
04/03 CHASSE - vente de Boudins à la cabane de la chasse  
dès 8h - Cabane de chasse  
05/03 AMICALE RETRAITES - Repas annuel - Salle des fêtes  
10/03 AINSTANT FAMILLE - Carnaval - Autour du Monde  
Salle des fêtes  
17/03 SBVA - Nettoyage des bords de rivière - 10h à confirmer  
Bords de rivière  
17/03 RONDE DES JEUX - 16h à 20h - Salle rivière  
25/03 SOU DES ECOLES - Loto - à partir de 14h - Salle des fêtes

02/04 CDF VILLETTE - Course Cycliste - Villette/Priay  
14/03 AMICALE RETRAITES - Repas de printemps - Salle des fêtes  
09/04 DON DU SANG COLLECTE - 15h30 à 19h - Salle des fêtes  
21/04 FOULEES DES CARRONS - Vente à emporter - Place du village  
28/04 RONDE DES JEUX - 16h à 20h - Salle rivière  
29/04 CDFF - Repas à thème et animation quiz - lots à gagner  
Salle des fêtes

01/05 DON DU SANG - vente de fleurs - Farfouille Chatillon la Palud  
08/05 MAIRIE - Commémoration Victoire 1945 - 10h  
Salle des fêtes - Place du village  
19/05 FOOT - Tournois Vétérans - Stade  
25/05 RONDE DES JEUX - 21h - Salle rivière  
26/05 AMICALES BOULES - Concours DELOY  
à partir de 13h30 (licenciés) - Terrain de boules  
27/05 SOU DES ECOLES - vente fleurs Fête des mères  
Place du village

02/06 AINSTANT FAMILLE - Soirée Familles  
ateliers préparations après midi - Salle des fêtes  
03/06 FOOT - Concours de pétanque - Terrain de boules  
09/06 AMICALE BOULES - Concours Luvini - 13h30 - Licenciés  
Terrain de boules  
16/05 AMICALE DES RETRAITES - Voyage (Lac du Bourget)  
17/06 CDFF - Farfouille  
18/06 MAIRIE - Commémoration Appel du 18 juin  
Salle des fêtes - Place du village  
22/06 SOU DES ECOLES - Kermesse de l'école - Ecole  
23/06 MAIRIE - fête de la musique - Salle des fêtes  
Place du village  
30/06 FOOT - A.G. - Stade

13/07 CDFF - Repas républicain et animations - Bords de rivière  
14/07 MAIRIE - Fête Nationale - Salle des fêtes - Place du village  
28-29/07 Fête des Voisins de Bellegarde - Bellegarde

05/08 AMICALE BOULES - Concours Maurand - Terrain de boules  
11-16/08 MAIRIE - Vogue - Place du village  
14/08 MAIRIE - feu d'artifice - Bords de rivière  
14/08 AMICALE BOULES - Concours de la Vogue - Terrain de boules  
25/08 BULET EN FETE - Rue de Bulet

08/09 FOULEE DES CARRONS - Course pédestre - Enfants/adultes  
08/09 FOOT - Tournée des Brioches le matin - Place du village  
14/09 DON DU SANG COLLECTE - Villette sur Ain - Foyer rural  
15/09 AINSTANT FAMILLE - rencontres de Rentrée  
pique nique - Stade

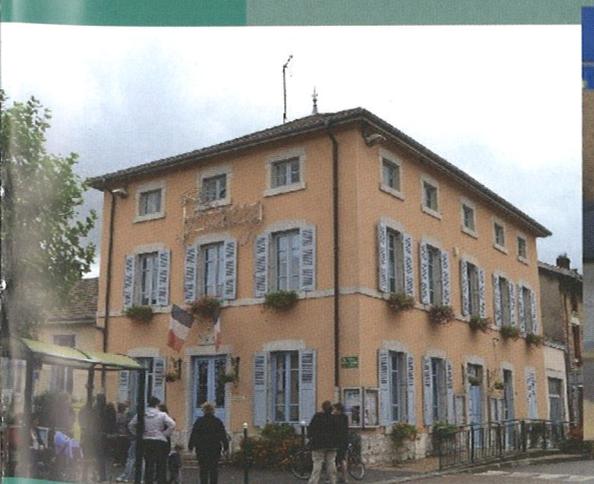
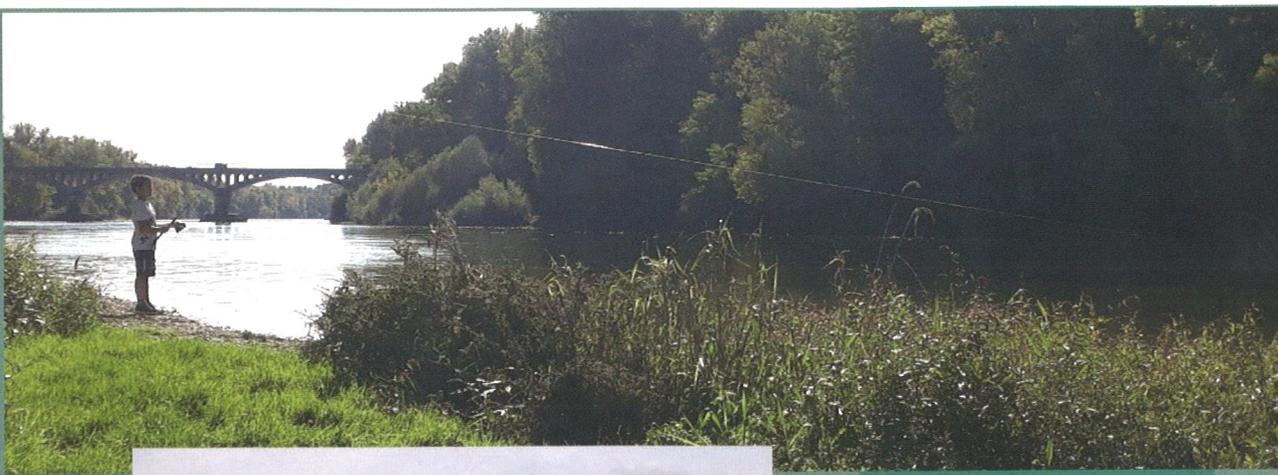
06/10 FOOT - vente de galettes au feu de bois - Place du village  
21/10 AMICALE DES RETRAITES - Loto - Salle des fêtes  
27/10 RONDE DES JEUX - A.G. + après midi jeux 16h à 20h  
Salle rivière

10-11/11 MAIRIE - Commémoration Armistice 1918  
Expositions centenaire 1ere Guerre Mondiale - Village  
17/11 SOU DES ECOLES - repas annuel - Salle des fêtes

02/12 SOU DES ECOLES - Marché de Noël  
Salle des fêtes - Place du village  
09/12 RONDE DES JEUX - 14h à 18h - Salle rivière  
09/12 AMICALE RETRAITES et CCAS - repas de fin d'année  
Salle des fêtes  
14/12 DON DU SANG COLLECTE - Chatillon la Palud  
Espace culturel de rencontre  
15/12 HARMONIE PONDINOISE - Concert - Salle des fêtes

CDFF : Comité des Fêtes et du Fleurissement  
A.G. : Assemblée Générale

Visitez le site de la commune  
[www.priay.com](http://www.priay.com)



BULLETIN ANNUEL MUNICIPAL n°32 de 2018

Édité par la Mairie de Priay et réalisé par la commission Communication et Nouvelles Technologies. Merci à toutes les personnes qui ont participé à la préparation et à la rédaction de ce bulletin.

Un grand merci aussi à Nathalie Meunier (Atelier des Sablons) pour les 3 illustrations de notre village.

Création graphique par Proxitec Creation à Priay - Édité en 1000 exemplaires

# *Priay et ses loisirs*



*Toile à l'huile de Nathalie Meunier  
L'Atelier des Sablons - Priay*